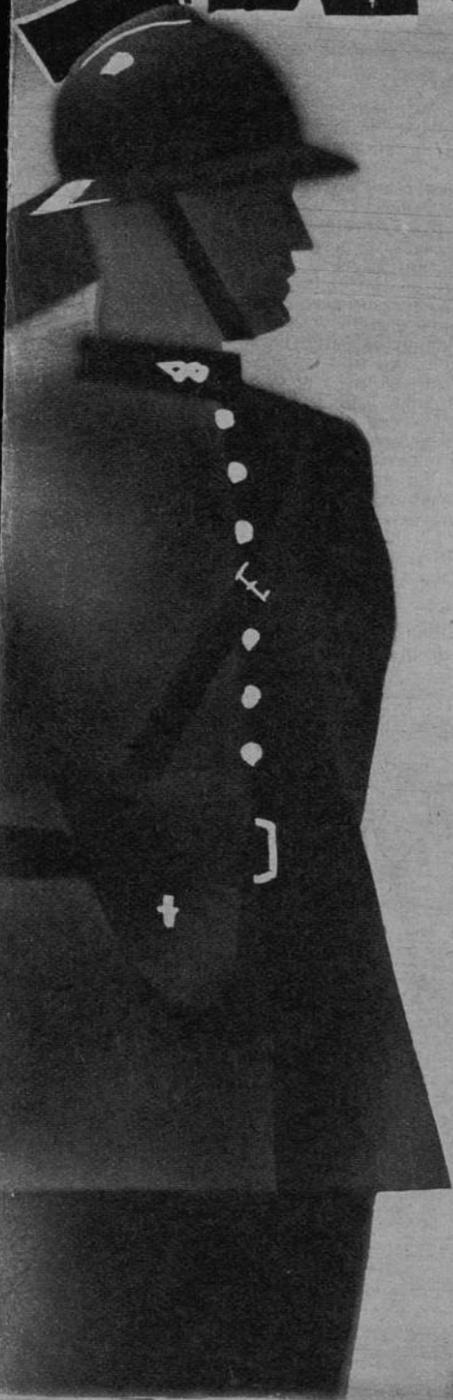


POLICE MAGAZINE

LA POLICE FRANÇAISE DE SHANGHAÏ



*Voir, pages 6 et 7, les révélations
d'A.-EGMONT DESPERROIS,
ex-sous-directeur de la Police
française de Shanghai.*

*Lire
pages
10 et 11
le passionnant
roman de
Georges Simenon
le PASSAGER du POLARLYS*

Poids et balances

Cette balance, grossièrement truquée, a rapporté à son propriétaire son pesant d'or et... trois mois de prison.



MATTHEW J. DISERIO, membre de la Commission des Marchés de New-York, vient de se livrer à une enquête dont les résultats ont ému l'opinion publique américaine tout entière.

Les rapports de ses inspecteurs, et les vérifications auxquelles il procéda lui-même, ont en effet démontré que 10 p. 100 des commerçants de la grande cité utilisent des poids ou des instruments de mesures truqués, causant ainsi à leurs clients un préjudice qui se chiffre, annuellement, par plusieurs millions de dollars.

Comme toujours, en pareil cas, il a bien fallu reconnaître la réelle ingéniosité des fraudeurs. Si quelques-uns employaient encore des moyens qu'on pourrait qualifier de classiques, la grande majorité avait recours à des artifices dont la subtilité rendit parfois fort difficile la tâche des enquêteurs.

Ainsi, il ne fallut pas moins d'une semaine pour deviner le procédé employé par un petit épicier du centre de la ville. Ses balances avaient été vérifiées, et rien de suspect n'était apparu. Cependant, une ménagère qui avait l'habitude de peser ses achats en rentrant chez elle, ayant, à diverses reprises, constaté qu'elle « n'avait pas son compte », alla se plaindre à la police qui alerta le service intéressé. Une surveillance de tous les instants fut organisée, mais on ne découvrit absolument rien, et l'ahurissement des inspecteurs ne connut plus de bornes. Une tranche de jambon, qui avait accusé 100 grammes sur la balance du commerçant, perdait le quart de son poids dès que l'acheteur l'avait en main. Quant au beurre, il ne fondait pas : il se volatilisait, littéralement. Tout le service de la répression des fraudes défila dans la boutique, effectuant les achats les plus divers. Mais ces chaland d'un nouveau genre, à l'œil professionnel exercé, ne remarquèrent rien d'anormal. La balance suspecte était, incontestablement, une honnête balance automatique. Un jour, en effet, immédiatement après une pesée, qui s'avéra d'ailleurs

Pour savoir comment ces poids ont été allégés, il a fallu pratiquer une « autopsie » en règle.

inexacte, elle fut saisie et confiée à des spécialistes qui la démontèrent entièrement. Mais il fallut la restituer, avec des excuses, au marchand tout souriant. Et le mystère s'épaissit.

La balance étant définitivement hors de cause, toute l'attention se reporta sur le vendeur, mais, là encore, on aboutit à un échec. L'étroit et long comptoir étant constitué par une unique planche, soutenue, de place en place, par de minces pieds métalliques, le débitant, dont tout le bas du corps était visible, ne pouvait commander au pied un dispositif relié au plateau. Et, par ailleurs, on acquit l'absolue certitude qu'il ne déposait pas adroitement, au cours de la pesée, un poids qu'il reprenait ensuite.

Cependant, les vérifications opérées sur sa balance n'ayant été, apparemment, ni plus ni moins minutieuses que celles effectuées chez ses confrères du quartier, l'épicier semblait n'avoir conçu aucun soupçon, et la proportion des pesées frauduleuses ne diminuait pas, bien au contraire...

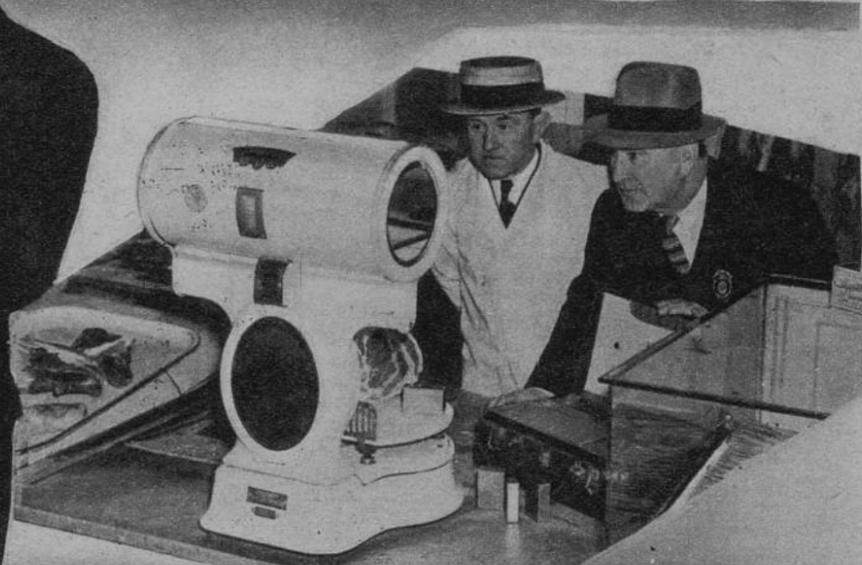
Il y eut alors un moment d'effolement. Certains allèrent même jusqu'à parler d'hypnotisme, prétendant que l'astucieux commerçant suggestionnait ses clients. Fort heureusement, le hasard, ce précieux auxiliaire de toutes les polices du monde, livra la clé du mystère. Un matin, l'épicier pesait un quart de bacon à un inspecteur des poids et mesures lorsque ce dernier vit soudain une fumée s'élever du plancher, cependant qu'une odeur caractéristique de caoutchouc brûlé se répandait dans l'air.

On s'aperçut alors que le pied métallique du comptoir aboutissant sous le plateau de la balance était le prolongement du noyau d'un puissant électro-aimant droit, dont la bobine, dissimulée sous le plancher, avait pris feu à la suite d'un court-circuit. C'était la caissière qui, à distance, commandait le fonctionnement de l'appareil, et en faisait varier, à l'aide d'un rhéostat,

Vérification d'une balance automatique à l'aide de poids rigoureusement étalonnés.

Munie d'une commande au pied qui permet de faire varier, à la volonté du vendeur, l'importance de la pesée, cette balance automatique n'est plus, en vérité, que semi-automatique.

A première vue, il semble ici que la fraude soit facilement décelable. Mais qui s'avise de regarder sous un plateau pendant à 20 centimètres du sol ?



10 = 12. Cette balance pratique manifestement une arithmétique fantaisiste.

la puissance attractive, suivant l'importance des pesées et... la tête du client.

Cette fraude, unique en son genre, avait exigé toute une installation et certaines connaissances techniques.

En voici une autre, aussi simple qu'ingénieuse, et si facilement réalisable qu'on évalue à plus de deux cents le nombre des marchands qui la pratiquèrent. Elle demande pour tout accessoire un lingot de plomb de forme et de grosseur variables suivant la marchandise débitée, cette marchandise étant exclusivement constituée par certains fruits ou légumes, tels que pêches, poires, pommes de terre, navets, etc...

Quelles belles pêches ! Vous en demandez un kilo. La pesée effectuée, le vendeur va refermer le sac quand il s'aperçoit qu'il vous a donné un fruit à moitié gâté. Il s'excuse, et, avec un sourire commercial, remplace la pêche avariée, qui est de petite taille, par une autre sensiblement plus grosse. Et vous partez content.

Vous le seriez beaucoup moins si vous saviez que la pêche pourrie recelait une grosse bille de plomb, et qu'en définitive, compte tenu de l'inégale grosseur des fruits échangés, vous êtes tout de même frustré d'une centaine de grammes de marchandise.

Une autre fraude originale fut celle dont s'avisait un marchand de pétrole et d'huiles pour moteurs. Il livrait à ses clients d'énormes bidons à doubles parois dont la contenance était ainsi diminuée d'un tiers environ. Et, pour extraordinaire que cela puisse paraître, il put, sans être aucunement suspecté, se livrer pendant près de deux ans à ce profitable trafic.

Mais, bien souvent, il n'est pas besoin d'artifices ingénieux ou compliqués pour tromper le public. On put, en effet, observer que bon nombre de balances communes (ce sont celles dont les plateaux pendent aux extrémités du fléau) étaient fort simplement truquées. Sous le plateau, côté marchandises, était dissimulé un poids, habituellement maintenu en place par une ventouse en caoutchouc. L'emplacement de ce lest était choisi de manière que l'acheteur, à moins de se mettre à plat ventre, ne pût en découvrir l'existence.

En ce qui concerne les poids, rien de bien intéressant n'est à signaler. Sur ce chapitre, il semble que les fraudeurs d'outre-Atlantique n'aient pas innové, et nous retrouvons chez eux les faux poids universellement employés : ceux marqués d'un faux poinçon et ceux munis de l'estampille authentique, tous intérieurement allégés. Mais il convient de noter qu'ils tendent à disparaître, en raison de l'insécurité qui s'attache à leur emploi.

On peut affirmer, pour conclure, que le service de la répression des fraudes, et, plus particulièrement, la division des poids et mesures ont fait, en Amérique, un excellent travail. L'impeccable formation professionnelle des inspecteurs, et les puissants moyens de vérification dont ils disposent en font des adversaires redoutables et redoutés. Et l'enquête de M. Diserio, si elle a prouvé qu'il existe encore beaucoup de commerçants sans scrupules, a aussi démontré qu'il est possible de les pourchasser, de les traquer, au point de les obliger à rentrer dans le droit chemin.

Car dans le nouveau monde, tout comme dans l'ancien, la crainte du gendarme est le commencement de la sagesse. P. J.

L'Idée de l'Aubergiste

DANS une petite ville d'Angleterre, la seule auberge de l'endroit, « Au lion couronné », était tenue par un gros homme, William K..., qui passait pour un gaillard très malin. Une nuit qu'il dormait dans sa chambre, il est réveillé par un léger bruit venant de la salle au-dessous de lui. William n'hésite pas : il saisit un revolver et descend, mais, au moment où il pénètre dans la salle, il aperçoit une ombre se faufiler derrière le comptoir et disparaître dans l'escalier de la cave dont la trappe était restée ouverte.

Le premier geste de l'aubergiste, bien entendu, est de fermer cette trappe au verrou ; ainsi il sera certain que l'indésirable ne pourra s'enfuir.

Mais, là où il eut tort, ce fut de ne pas alerter la police. Il est vrai que William avait quelques peccadilles sur la conscience et qu'il préférait régler ses affaires sans l'assistance de ces messieurs en uniforme.

Il laisse donc le voleur enfermé dans la cave pendant un jour et une nuit.

— Il finira bien par se rendre ! disait-il. Mais l'autre ne se rend pas. On attend encore une journée, puis, comme tout continue à rester silencieux, l'aubergiste, flanqué de deux amis, se décida à soulever la trappe, à descendre les marches : hélas ! le voleur, mourant de faim et peut-être plus encore de soif, n'a trouvé rien de mieux que de vider des bouteilles de porto qu'il a trouvées là. Il a même bu à la chantepleure d'un tonneau de bière qui achève de se vider sur le sol. Dans la boue mal odorante, l'homme est étendu, ivre-mort.

En contemplant les ravages exercés dans sa cave, le patron du « Lion couronné » a dû bien regretter son idée.

L'AVENTURE D'UNE STATUE



↓
A statue d'un superbe « courou » (jeune dieu ou héros), vieille de vingt-cinq siècles, vient de vivre tout un roman policier. Maintenant, elle a réintégré, après maints voyages, son pays natal et ne quittera plus Athènes.

On sait qu'en Grèce les fouilles privées sont interdites. Toutes les richesses artistiques que peut encore contenir le sol de l'antique Hellade sont la propriété du Gouvernement grec, et le temps est loin où lord Elgin pouvait piller et démembrer impunément le Parthénon et l'Erechthéon.

Or, un soir, un inspecteur de police en civil, à la recherche de certaines personnes dont il avait le signalement, entendit une étrange conversation entre paysans, dans un café de village. L'un des hommes disait : « Ah, le coquin ! Il nous a roulés ! Il nous a donné 300 000 au lieu de 30 millions ! » Le policier se souvint avoir lu, quelques jours auparavant, dans la *Proïa*, que le musée Métropolitain de New-York avait acheté la statue d'un « courou » pour 30 millions de drachmes. Le lendemain matin, un détachement de police fit irruption dans le village de Koropion et arrêta de nombreux paysans. Surpris, ces hommes avouèrent s'être livré à des fouilles nocturnes clandestines. Un des paysans dit : « Oui, nous avons trouvé la statue d'Apollon ou d'un autre dieu dans une propriété d'Anavysos. Nous creusions depuis une demi-heure lorsque, soudain, la pioche de mon camarade Anghel a heurté un morceau de marbre. Nous nous sommes tous mis à le dégager, et nous avons découvert un Apollon. Cette statue avait deux mètres de haut. Ses pieds étaient brisés, mais se trouvaient

un peu plus loin sur leur socle qui portait une inscription. Toutes les autres parties du corps étaient intactes, le nez et les joues seulement avaient quelques éraflures. La tête était celle d'un jeune homme aux cheveux bouclés, tombant jusqu'aux épaules. La chevelure et le ventre de la statue étaient peints en rouge.

« Pour déterrer la statue, qui était très lourde, Ghika, Anghel et moi avons placé sous son dos et sous ses hanches de grosses pierres. Puis, en frappant avec une pierre près du nombril, j'ai brisé la statue en deux. Nous avons ensuite traîné les deux morceaux dans la forêt, et l'y avons cachés sous des feuilles. Le lendemain, Ghika a transporté la statue dans sa charrette au village. Elle est restée quatre jours dans son étable. »

Les paysans étaient moins prolixes sur la vente de la statue. On sut seulement que l'un d'eux trouva un antiquaire louche qui leur versa 300 000 drachmes et emporta le courou. Il semble que la statue ait été enfouie dans le sable, sur la plage d'Oropos, jusqu'à certaine nuit où on la chargea sur un voilier qui la transborda sur un paquebot.

Le courou finit par arriver à Paris où un riche collectionneur s'empressa de l'acquérir. Le gouvernement grec l'apprit et demanda à la France la restitution de son bien. Après de laborieux pourparlers, car la loi française ignore le délit de fouilles clandestines, le propriétaire de la statue consentit à s'en séparer et à la rendre à la Grèce. Le courou revint en Grèce sur un bateau de luxe et y fut accueilli par le prince Nicolas représentant le roi. Un dieu antique ne mérite-t-il pas les honneurs royaux lorsqu'il se montre après tant d'années au peuple hellène ?

ANDRÉ-G. BLOCK.

TRIBUNAUX COMIQUES

LE DÉLIT DE M. RÉZINOT

C'est un peu une réplique en mieux, de M. Philibert Besson qui s'avance à la barre de la onzième chambre, lorsque l'huissier a, de sa voix gémissante, appelé l'affaire Rézinot.

Pas du tout l'air content, par exemple le citoyen Rézinot.

Sa mèche de cheveux frontale se dresse, hérissée comme la crête d'un coq ; derrière ses lunettes riboulent deux yeux de flamme ; sa main paraît atteinte d'un tremblement du plus mauvais augure... Non, décidément, ce prévenu, qu'un large ruban violet décore, en indiquant assez qu'il touche peu ou prou à la pédagogie, ce monsieur très bien ne prend pas le fait d'être traduit en justice par le meilleur bout.

Et il ne tardera pas à le montrer. — Voyons, lui a dit le président, le nez dans le dossier... Vous... vous êtes inculpé euh... d'outrage à la pudeur, article 330... heu... Vous auriez fort imprudemment fait voir le 8 du mois dernier, en sortant d'un édicule... Bref vous êtes un exhibitionniste !...

Avec beaucoup de calme, un de ces calmes réalisés sous la pression de cent atmosphères de fureur contenue, le sieur Rézinot répliqua :

— Fort obligé. Depuis trois semaines on me rebat les oreilles avec cette affaire... Je commence à la trouver saumâtre, par Jupiter !...

— Quoi ? Quoi ? Quoi ?... Telle a été la stupeur de M. le président à l'audition de ce prévenu récalcitrant, qu'il a lancé sa triple interrogation à la manière d'un canard offensé, ou d'un klaxon en pleine forme.

Vit-on jamais aussi ?... Mais le sieur Rézinot a déjà pointé son index vers les paperasses étalées devant le magistrat.

— J'en atteste les dieux ! (Décidément il y tient). Pourquoi suis-je ici ? Je me permets humblement de poser la question.

— On vient de vous le dire, répond le président. Vous vous êtes rendu coupable... — De rien ! Je ne puis pas avoir exhibé le 8 du mois passé... Voyons ! Et au sortir d'un édicule parisien, puisque j'étais à Saint-Jean-Pied-de-Port !

Du coup M. le président, que l'étude du dossier avait fini par éclairer un peu, dévisage le prévenu d'un regard ahuri.

— Vous étiez à ?... — Saint-Jean-Pied-de-Port, comme j'ai l'honneur !...

— Ce n'est pas possible ! — Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. Or, je produis une pièce signée par les autorités compétentes de cette ville pyrénéenne qui vient à l'appui de ma thèse !

— C'est pourtant vrai ! Le papier certifie que M. Rézinot fut à Saint-Jean-Pied-de-Port, du 7 au 10 octobre, par devoir professionnel... Vous êtes homme de science, à ce que prétend votre identité ?

— Spécialisé dans la recherche des témoins, trichines, oxyures, némathelminthes et autres parasites vermiformes des porcins, ovins, et bovins, monsieur le président, pour vous servir !

— Vous niez donc, d'après cette profession de foi, très intéressante, il faut le reconnaître... — Enfin, monsieur le président, ai-je la tournure d'un monsieur qui exhibe ?

Même en admettant que mon alibi n'existe pas... il aurait fallu que je sois en ribote... Et je ne bois que de l'eau... Concluez !

La conclusion, on finit par l'obtenir de M. le substitut qui, un peu vexé de voir se perpétrer sous ses yeux le commencement d'une erreur judiciaire, a été tout d'un coup illuminé à la façon d'un monument public, au soir du 14 juillet.

— Messieurs, je crois comprendre ce qui s'est passé...

Un « ah » de soulagement sort des cinq cents gosiers de l'assistance.

— Monsieur Rézinot, une question ? N'égaretes-vous jamais quelques pièces légales, comme, par exemple, votre livret militaire. Votre carte d'électeur ? Votre...

La mèche du prévenu voltige sous l'influence de cette fulgurante supposition.

— Mais évidemment... J'eus la malchance de perdre mon portefeuille avec tous mes papiers il y a trois mois... Nul doute qu'un individu malhonnête et... exhibitionniste par-dessus le marché a dû se servir de mes pièces d'identité pour me faire accuser à sa place...

— Le tribunal est bien obligé de l'admettre, mais pourquoi diable, aussi, perdez-vous votre portefeuille ? maugrée M. le président. Vous nous aurez fait perdre une demi-heure, par suite de cette négligence...

— J'espère que cela ne tombe pas sous le coup de la loi, soupire M. Rézinot, prêt à quitter la barre...

— Non... Mais n'y revenez plus !...

LE COPAIN DU CIPAL.

LA SEMAINE PROCHAINE

POLICE-MAGAZINE commence un grand reportage de Jean BAZAL

TRAITE DES BLANCHES PAS MORTE !

Le Drame du Cristal-Bar

Lui, dix-neuf ans, Marcel Laval.
Elle, vingt-deux ans, Suzanne Clouskard.
Un gentil petit couple.
Ou, plutôt, cela aurait pu faire un gentil petit couple, et puis la folie est passée par là...
Elle est morte.
Lui est mourant.
C'est le drame du Cristal-Bar.

Il était dix heures du matin, lundi, lorsque le patron du Cristal-Bar, M. Louis Robert, entendit une de ses servantes l'appeler, mais l'appeler comme on appelle au secours, avec des mots qui n'arrivent pas à sortir de la gorge.
— Mais qu'y a-t-il ?
— Venez ! Venez ! Il y a une morte...
— Une morte...
— Oui, à la chambre n° 1.
Le patron ne fit qu'un bond.
Deux pieds de femme sortaient de dessous le lit.

La femme était encore habillée.
C'était une femme de petite taille, 1^m,55 environ, la chevelure châtain.
Malgré la mort et les hémorragies dues à la strangulation, on devinait qu'elle avait été jolie.

Elle est vêtue d'un coquet complet tailleur beige.

Voilà, en deux mots, la description de la malheureuse qui vint chercher la mort dans cette anonyme chambre d'hôtel.

Que s'était-il passé ?

Comment le savoir ! On n'avait entendu ni bruit de dispute, ni cris, ni appels... rien. Le meurtrier lui-même avait disparu sans éveiller l'attention de quiconque.

On se souvenait seulement que c'était aux environs de dix-neuf heures trente, la veille au soir, que la jeune femme et son compagnon, un tout jeune compagnon, s'étaient présentés à l'hôtel, demandant une chambre pour la nuit.

On leur avait donné le n° 1.

Ils s'y étaient immédiatement retirés.

Comme c'est malheureusement l'habitude dans beaucoup d'hôtels, on avait omis de leur demander de remplir la moindre fiche de police.

Et l'on conçoit quel mystère M. Turbie, commissaire de police, avait à résoudre le lendemain matin, d'autant que le meurtrier avait pris la précaution de s'emparer des papiers d'identité de sa victime.

Une véritable énigme... qui, vingt-quatre heures plus tard, n'en était plus une.

Il faut admettre que Marcel Laval fit bien l'impossible pour se dénoncer et se faire prendre.

Il n'est pas de ces criminels qui donnent du mal à la police.

A peine son crime accompli, il s'empresse de l'aller raconter avec force détails.

Il mettait tant d'ardeur dans cette confession que, ô paradoxe, personne ne le croyait.

— Mais si, vous dis-je, j'ai étranglé une jeune fille cette nuit, à Saint-Germain.

Et Marcel Laval enrageait qu'on ne le crût pas. Evidemment, la rumeur du crime n'était pas encore parvenue à Asnières où Laval le répétait à parents et amis.

Il précisait :

— Je l'ai étranglée avec une serviette. Je suis resté près d'une heure à côté du corps déjà froid... J'ai attendu qu'elle soit bien morte.

Puis, las sans doute de tout et de la vie, Marcel Laval tenta de se tuer.

Il y alla carrément.

A coups de couteau, de rasoir, au cou, aux bras, Laval se taillada tant et plus, si bien que, s'il reste une chance de le sauver pour le moment, il a été impossible de l'interroger.

Le voici donc désormais à l'hôpital.

On imagine bien que la police n'eut pas grand mal à collationner ces faits.

Le suicide d'Asnières n'était autre que le meurtrier de Saint-Germain.

Restait à identifier la victime.

A la lecture des journaux, un homme respectable, un officier en retraite, légion d'honneur, croix de guerre, était resté de longues minutes rêveur.

Sa fille n'était point rentrée depuis deux jours.

Cela, au fait, n'avait que peu d'importance : n'y était-elle pas habituée ?

Mais ce qui l'inquiétait, c'était la description que l'on donnait de la victime du Cristal-Bar.

Le malheureux fut définitivement fixé lorsqu'il apprit que le meurtrier était Laval.

— Laval ! Laval ! dit-il, ce fou...
— Et, en un éclair, il se remémora la triste

idylle de sa fille avec ce jeune garçon.

Lui, M. Clouskard, ne l'avait jamais vue d'un bon œil.

Des scènes avaient éclatées entre le père et la fille.

— Mais, papa, tu l'abuses.
— Je te dis qu'il n'en veut qu'à notre argent.

De telles discussions entre père et fille n'ont toujours qu'un seul résultat :

La fille voit le galant en cachette.
C'est ce qui eut lieu.

C'est ce qui dura plus de deux ans.

A la vérité, aux premières et tendres promenades succédèrent de sombres jours.

Bientôt, Laval terrorisa la jeune Suzanne.

Il la menaçait.

Tout lui était bon à sarcasmes.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

— Je te tuerais... tu entends ? J'aimerais mieux te voir morte qu'à un autre...
Et, aussi bien à Chatou, rue des Tournelles, au foyer des Clouskard qu'à Asnières, 30, avenue de la Redoute, chez les Laval, on devinait depuis des mois le drame se préparer, se cristalliser, grandir en puissance.

— Puisque ton père ne veut pas que je t'épouse, tu n'en épouseras pas un autre.

Ce dimanche-là, ce dernier dimanche, il était la douceur même.

Suzanne n'en revenait pas.
Elle était gaie.

— Amuse-toi, mon petit, pensait l'autre, c'est pour aujourd'hui.

Ainsi s'écoula l'après-midi.

Elle s'écoula si agréablement que Suzanne ne fit aucune difficulté pour suivre son ami au Cristal-Bar... puis dans la chambre n° 1.

Ce fut elle, Suzanne, qui prononça la phrase... sacramentelle... qui dit bien le consentement.

— Une chambre pour la nuit, s'il vous plaît.

Alors que se passa-t-il ?
On n'entendit ni cris ni râles !
Et pourtant Suzanne dut se débattre.

Elle n'était point déshabillée... La tuait-il à peine la porte de la chambre fermée ?
La saisit-il par derrière, à la gorge, alors qu'elle croyait à un geste de caresse ?

La vérité : Suzanne mourut dans le silence de la petite chambre sans même qu'on l'ait entendue dire ouf !

Curieux amour que celui d'un Marcel



A gauche : Les enquêteurs examinant les empreintes sur le lit, dans la chambre du crime.
A droite : La serveuse du Cristal-Bar, M^{lle} Rolande Decock, donnant des éclaircissements à un enquêteur. (F. P.)



Laval qui sans rime ni raison va jusqu'à la mort.

C'était au soir d'un beau dimanche...
Il ne fut inspiré que par l'envie de tuer.

Drame classique de ces petites chambres d'hôtel.

Au fait, le connaît-on jamais le vrai mystère de ces amoureux de dix-neuf ans ?
Des amoureux exclusifs et fous !

BERNARD LAUZAC.

TROP COURTE, MADAME !

Ce n'est pas la première fois qu'en Grèce des arrêtés municipaux, au nom de la pudeur, régissent la longueur des robes portées par les femmes. Il faut croire que celles-ci, là-bas, à l'exemple de certains soldats de leur pays, aiment à montrer leurs jambes le plus haut possible.

En tout cas, le maire d'une petite ville de Thessalie a vu dans ces précédents une merveilleuse occasion de grossir les recettes municipales. Il a pris un arrêté frappant d'une amende de quelques leptas (quelque chose comme une dizaine de sous) toute promeneuse dont la robe ne couvre pas le milieu du mollet. Les agents de la localité ont reçu l'ordre d'être sévères et de faire payer immédiatement l'amende aux délinquantes.

La taxe est si légère que toutes les coquettes continuent à montrer de leurs jambes plus haut que le milieu du mollet. Les hommes n'y perdent rien et les recettes municipales progressent peu à peu.

Le vent de Nord-Ouest révèle un crime

MRS. CAMPBELL, veuve d'un recteur d'église méthodiste, possédait un joli pavillon isolé dans la banlieue de Liverpool et y vivait toute seule, paisiblement, ne s'occupant que de ses fleurs et de ses cactus. Le dimanche seulement, après le service divin, la vieille dame recevait chez elle quelques anciens amis.

Ces amis furent assez inquiets lorsque, un dimanche, ils ne la virent pas apparaître à sa place à l'église.

— M^{me} Campbell est certainement malade, se dirent-ils.

La porte de la maison de M^{me} Campbell était fermée, et personne ne répondait ni aux coups de sonnette ni aux appels. Finalement, on poussa une fenêtre qui n'était qu'appuyée et on pénétra à l'intérieur. Un spectacle affreux s'offrit aux yeux des visiteurs. M^{me} Campbell gisait par terre, au pied de son lit, baignant dans une mare de sang, la tête fracassée. Un désordre inexprimable régnait dans la chambre. L'assassin avait dû tout fouiller à la recherche des économies et des bijoux de la malheureuse qu'il ne parvint à trouver qu'en partie.

— Le meurtrier n'est pas un professionnel du crime, déclara en arrivant sur les lieux l'inspecteur de police Showman : sinon, il n'aurait pas touché à certains tiroirs et aurait retrouvé la cachette des bijoux.

— L'assassin a dû passer par la fenêtre comme nous, dit un des amis de M^{me} Campbell.

L'inspecteur ne répondit rien. Par une petite porte, il entra dans le jardin. A ce moment, un coup de vent souleva le tapis de velours qui recouvrait une table placée à gauche de la porte. Avec étonnement le policier aperçut une tache de sang sous la table. Ce détail fut pour lui un trait de lumière : lorsque l'assassin, les mains ensanglantées par son crime, avait ouvert la porte pour s'enfuir, le vent avait soulevé le tapis de table, sinon le sang aurait taché le tapis, qui normalement traînait presque jusqu'à terre. Quel était ce vent ? Le nord-ouest, constata l'inspecteur.

Le bureau météorologique déclara que le samedi, jour du crime, le nord-ouest soufflé que de 14 à 15 heures.

C'était là, par conséquent, l'heure du crime. En interrogeant les voisins, on apprit que des ouvriers d'un chantier passaient souvent par là, précisément entre 14 et 15 heures, rentrant de leur travail.

L'inspecteur questionna le contremaître du chantier et se fit donner l'adresse exacte de chacun des onze ouvriers travaillant sous ses ordres.

Le chemin de quatre de ces ouvriers passait devant la maisonnette de M^{me} Campbell.

Les jours suivants, l'inspecteur n'en vit défilé que trois ; le quatrième, Fred Drinkwine, faisait chaque fois un détour.

L'inspecteur Showman ne doutait plus : Drinkwine avait tué la vieille rentière et il empruntait désormais une autre route pour ne pas passer avec ses camarades devant le lieu du crime.

Showman aborda Drinkwine en plein chantier et lui dit :

— Inutile de nier : vous êtes l'assassin de M^{me} Campbell !

Surpris, l'homme commença à bafouiller :
— J'ai des preuves ! cria Showman.

Deux policiers surgirent devant l'ouvrier.

— Oui, c'est moi ! murmura celui-ci en leur tendant les mains pour les menottes.

Drinkwine, s'étant attardé samedi au chantier, était passé seul devant la maison de M^{me} Campbell. En voyant la fenêtre entr'ouverte, il eut l'idée de voler. Mais la vieille dame, surprise, se mit à crier. Il la tua alors en lui fracassant la tête avec un marteau qu'il portait dans son sac. Puis, emportant quelques objets, il sortit par la porte du jardin. Il engagea ces objets au mont-de-piété et, pour plus de sûreté, déchira les reconnaissances.

Il a été condamné à mort par pendaison.

R. BONNET.

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 0.65

La gorge de Mme Clémence.

On a quelquefois de bonnes raisons pour se plaindre de son prochain et l'attaquer en justice. A preuve, les griefs de M^{me} Clémence O..., à l'égard du sieur Ludovic Z..., un « ami de toujours » pourtant.

Il faut, pour bien se pénétrer de l'atmosphère qui va enrober ce procès, décrire succinctement les deux personnages en opposition.

La plaignante est une élégante femme de trente-huit ans ; elle les a avoués, mais porte cet âge avec désinvolture. Blonde et charnue, elle aurait, nous le pensons du moins, offert au grand Rubens un parfait modèle de sa Junon majestueuse et fraîche, ou de quelque affriolante dryade aux vastes appas.

L'adversaire, sous le rapport de la carrure, n'a rien à envier à la dame O... Il eût fort bien joué pour sa part le rôle du Jupin sur la toile du maître précité, un Jupiter fort imposant, dénué de barbe et de moustaches, voilà tout.

Deux beaux spécimens d'humanité, en somme, et que sépare aujourd'hui un infranchissable ravin.

De quoi donc s'est rendu coupable le sieur Z... ?

Il va nous l'expliquer à sa façon :

— Je n'avais voulu faire à Madame qu'une petite farce, mais, hélas ! tout est intervenu pour transformer ma plaisanterie en un drame authentique.

« Depuis la fin des hostilités, ce n'est pas d'hier, je fréquente la maison de Madame. J'avais connu son papa au front, et, comme le mari qu'elle trouva moyen de prendre vers 1924 voyageait beaucoup, je sortais souvent avec elle, en camarade... »

« Vint un jour où nos relations prirent assez d'intimité... »

— Monsieur, interromp la belle femme, je vous prie de ne pas avancer des choses qui n'existent point. Je n'ai jamais été à vous !

— Intimité ne veut pas dire partage de la même couche. Enfin, monsieur le président, est-ce vrai ?

— Il y a la manière de prononcer, le ton, monsieur. Pour ma part, à la façon dont vous avez tourné votre phrase, je n'ai pas été loin de penser que vous finîtes par devenir l'amant de la plaignante.

— Et voilà ! s'exclame cette dernière. Heureusement que mon mari n'a pas pu venir. Ça lui aurait donné le coup de la fin, à cet homme !

— Il n'a pas dû, en effet, accepter avec sérénité la prétendue plaisanterie de votre adversaire, émet le président. Surtout s'il est le moins du monde jaloux.

Touchée par l'intérêt que lui porte le tribunal, la plaignante émet quelques considérations psychologiques qui transforment un instant le prétoire en « dernier salon où l'on cause ».

Ludovic Z... peut enfin poursuivre :

— Bref, annonce-t-il, ma qualité de bon, d'excellent ami de Madame m'autorisa un jour à recevoir d'elle une photo où elle se trouvait reproduite dans le plus simple des costumes.

— Hum ! vous avez eu ce portrait entre les mains en quelle occasion ? Car il fallait un motif à la plaignante, en dehors de la coquetterie, pour vous faire don d'une telle épreuve.

— C'est exact. Je suis peintre amateur, et il m'était arrivé une fois ou deux de plaisanter ma belle amie sur ses charmes. J'avais prétendu, oh ! sans méchanceté, que ses seins, trop abondants, ne pouvaient « tenir ».

— Donc, c'est l'orgueil qui incita M^{me} O... à vous adresser ce portrait ?

— J'ai tout lieu de le croire. Et je m'empresse d'ajouter qu'il réduisait à néant mes suppositions.

On voit la plaignante, que ce compliment indirect a vivement touchée, prendre un air de souveraine, bomber le torse, puis elle murmure :

— J'avais voulu attirer l'attention de l'artiste sur une particularité dont toute femme est soucieuse.

— Vous reconnaissez cependant, madame, que le moyen était osé.

— Oui, je ne réfléchis pas sur le moment. Et je le regrette aujourd'hui.

Dame ! Il y a de quoi, si l'on songe à ce que ce farceur de Ludovic fit de la fameuse photographie.

Mais écoutons-le encore :

— Ce portrait intrinsèque, messieurs, je

le conservai pendant une quinzaine, et, comme Madame ne me le réclamait pas, je finis par en être embarrassé.

— Vous avez craint la curiosité d'une maîtresse.

— Exactement. Il y a des documents scabreux...

— D'autre part, il était délicat de retourner cette charmante copie à l'original... Ce sont des choses qui vexent. Et c'est en songeant à tous les embarras que me créait cette image qui n'avait même pas été pour moi une promesse que l'idée me vint — une idée saugrenue, je l'avoue — d'envoyer la photo à la direction des

Le personnel de la banque Macaire.

Un qui a des trouvailles, c'est bien le nommé Sosthène H... se disant administrateur de sociétés... fictives et expert en comptabilité financière.

Il comparait devant le tribunal correctionnel de la Seine pour une bien curieuse entorse à la loi.

Si curieuse que les juges lui accordent ainsi qu'aux témoins cités par l'accusation, une oreille singulièrement attentive et intéressée.



« Pilules » mettons « Méridionales », pour ne froiser personne, avec une lettre l'autorisant à en user pour sa publicité... J'ajoute qu'au moment de cacheter le pli, il me vint un scrupule...

— Vous auriez dû vous y arrêter, car il semble bien que vous avez agi par dépit. Sans s'arrêter à la dernière suggestion du magistrat, qui expliquerait si bien son action délictueuse, M. Z... enchaîne :

— Je coupai la photo par le milieu et n'en envoyai à la firme pharmaceutique que la partie supérieure, seule utile en la circonstance.

La suite, tout le monde la devine. Le chef de la publicité des Pilules Méridionales, remède préconisé pour avoir à tout âge une belle poitrine, des seins fermes et arrogants, s'empressa de remercier l'envoyeuse, en l'espèce une dame Evelyn de Hautperuis, nom inventé, et suivi d'une adresse également imaginaire. Dans sa lettre reconnaissante, l'habile homme demandait l'autorisation de publier sous la photographie pleine d'attrait avec ses seins ronds et neigeux, quelques lignes à la gloire de ses pilules, suivies de la signature de la chère dame, et il ajoutait :

« Faute de réponse de votre part dans le délai de huit jours, ceci pour vous éviter la peine de nous écrire, nous considérons votre silence comme une acceptation tacite... »

La lettre tomba au rebut, naturellement, et ne revint à la direction des Pilules Méridionales qu'un demi-mois plus tard.

Entre temps, les savoureux appas de cette pauvre Clémence, avaient été reproduits dans plusieurs revues légères, trois quotidiens et autant de feuilles médicales.

Et, comme de juste, il se trouva une âme charitable pour adresser à M^{me} O... une de ces publications, avec son buste entouré d'un trait de crayon rouge.

L'infortunée bondit. Elle ne fit qu'un saut jusqu'à la Direction des fameuses pilules, on lui montra la lettre d'envoi, elle reconnut l'écriture de Ludovic Z... et le cita en justice.

— Le terrible, ajoute-t-elle, en manière de péroraison, c'est que mon mari n'a pu ignorer la chose. Il s'en est fallu de peu qu'il ne demande le divorce. C'est un préjudice considérable que m'a causé ce monsieur... Je ne peux plus passer dans ma rue sans que les gosses ne me suivent, en criant : « V'là madame Beaunichon ! V'là madame Beaunichon ! »

— Hélas, nous ne pourrions empêcher ces gamins de vous faire cette peine, prononce M. le président... Mais vous obtiendrez une compensation... M. Z... vous paiera trois mille francs... Et il ajoutera vingt-cinq francs, plus les décimes, pour le délit, en vertu de l'article 330.

Vieux beau, à peine sur le retour, le peu honorable Sosthène se présente entre deux gardes républicains, car il a, paraît-il, encore deux ou trois petits comptes à régler avec dame Justice. Un comptable n'est-il pas fait pour balancer tous les « doit » et tous les « avoir », sans sourcilier ?

Mais, au vrai, celui-ci ne paraît guère ému de tout ce qui va lui être reproché dans un moment.

— Vous aviez, lui dit le président, fondé au début de 1936 une banque boulevard Maiesherbes. Voulez-vous nous dire si cet établissement était, dans votre pensée intime, destiné à effectuer des opérations financières ou à rassembler sous votre coupe une compagnie de femmes, de jeunes filles et de jeunes garçons propres à servir des desseins inavouables ?

Nullement ébranlé par cette attaque directe, précise, un peu renversante, le prévenu secoue sa tête de prince de Sagan aux cheveux couleur de neige.

— S'il s'agit, selon vous, monsieur le président, de desseins inavouables, je me garderai bien d'avouer quoi que ce soit. Ma banque avait l'appui de groupes industriels importants. Elle fut régulièrement constituée... mais ne put entrer en action par suite du krack des valeurs cuprifères, survenu trop tôt... Voilà !

— Ne mélangeons pas les faits. Vous êtes poursuivi, par ailleurs, pour dilapidation des fonds à vous confiés relativement à cette maison qui ne put jamais ouvrir ses guichets... Aujourd'hui, il est question des petites fêtes intimes et odieuses que vous aviez organisées dans ces vastes bureaux où le public ne devait jamais être admis.

— Si c'est au lunch que je crus devoir offrir à un personnel engagé par moi que vous faites allusion, monsieur le président, je l'explique le plus aisément du monde. Satisfait du service de mes employés au cours du travail préparatoire et de mise au point de mon futur établissement, j'ai voulu leur manifester ma reconnaissance en levant mon verre avec eux à la prospérité future de la maison.

— Le malheur, c'est que vous avez levé ce verre au cours de quatorze petites orgies du même genre entre le 1^{er} mars et le 1^{er} avril. Il a été prouvé que ces lunches, suivis de sauteries et de bien d'autres choses encore, vous coûtèrent la bagatelle de 71 055 francs, cigares compris... Vous conviendrez que c'était assez curieusement employer l'argent de vos commanditaires !

— A cela je répliquerai, ponctue l'accusé sans s'émouvoir, que c'est vous, monsieur le président, qui mêlez ici les instances. L'emploi des fonds de la société, j'en répondrai quand l'heure sera venue...

— Vous ne perdrez sans doute rien pour attendre... Revenons-en donc aux

plaintes qui justifient cette affaire. Elles sont au nombre de neuf et émanent de parents qui ne furent pas peu surpris de voir rentrer à plusieurs reprises leurs enfants passablement ivres et fort troublés du bureau qui les employait.

M. Jean H..., le père d'une jeune dactylo de dix-sept ans vient à la barre développer avec détails les faits mentionnés sur une assignation, reprise à son compte par le ministère public.

— C'est par le truchement d'une annonce que ma fille Gisèle trouva la place qu'offrait la banque en formation dirigée par cet individu, expose-t-il. Je fus surpris du chiffre des appointements offerts... 1 200 francs pour une débutante ! Ah ! j'aurais dû me méfier... Mais, n'est-ce pas, on ne saurait penser à tout. Bref, ma gamine entra en fonctions et ne tarit pas d'éloges, au début, sur l'affabilité du grand patron qui s'occupait des moindres détails, comme un simple chef de service.

« Cependant, au bout de trois semaines, je vis que ma fillette était beaucoup moins expansive. Elle avait de longues songeries mélancoliques, des nuits agitées... Je finis par en concevoir de l'inquiétude et je l'interrogeai, mais sans rien obtenir... »

« Enfin, un soir, elle rentra de la banque en titubant, oui, messieurs. Et je vis qu'elle avait pleuré. Cette fois, je me fâchai et exigeai des aveux... »

« Ah ! ils étaient jolis... Ma fille m'apprit qu'elle avait passé une véritable journée de noce... Et quelle noce !... Le directeur avait fait apporter des liqueurs, des vins fins, du champagne, des cigarettes... Il avait bu avec tout son jeune personnel... car il paraît qu'il n'y a jamais eu que des adolescents dans cette banque... Bref, quand tout le monde a été bien au point... saturé d'alcool, l'orgie a commencé.

— Oh, l'orgie !... répète avec flegme le prévenu... J'ai autorisé quelques danses.

— Vous avez même autorisé qu'on les exécute en costume léger... inexistant.

— Il faisait très chaud, les jeunes gens ont enlevé leur veston.

— Et les jeunes filles leurs robes...

— Il y avait parmi elles pas mal de délu-rées...

— Vous pouviez intervenir pour que tout se passe au moins avec un peu de tenue...

Dialogue vil, semé de pointes aiguës... Le témoin, on le devine, sait à quoi s'en tenir. Et il le fait bien voir lorsque, poursuivant le récit des confidences de sa fille, il apprend au tribunal que M. le directeur était fort amateur de ces petites scènes intimes que l'on joue à deux, dans les coins sombres, lorsque le champagne a fait tourner les têtes et que les ardeurs juvéniles poussent aux désirs... les plus naturels.

La jeune fille du plaignant a de la sorte été victime d'un des commis de cette banque, où la valeur n'attendait pas le nombre des années. Mais elle a eu pour se faire excuser une bien jolie remarque :

— J'ai encore eu de la chance, papa, deux de mes camarades ont eu pour partenaire le grand patron lui-même ; moi, au moins, si j'ai cédé à un homme, c'est parce qu'il me plaisait.

Le pire, c'est qu'à la déconfiture de l'établissement, déconfiture qui fut à la fois rapide et d'autant plus incompréhensible qu'elle n'était pas le fait des opérations, aucun des employés ne fut payé.

— Ainsi donc, résume le président à l'adresse du prévenu, lorsque tous les témoins ont déposé, vous avez abusé de la candeur et, je suis indulgent, de la naïveté de votre personnel ; grâce à vous, plusieurs jeunes filles se sont vues privées d'une innocence dont elles eussent bien plus normalement fait hommage à un mari, et je ne parle pas d'une certaine affaire dans laquelle il est question d'un petit chasseur qui n'aurait pas beaucoup de bien à dire sur son patron. Enfin, à cela, vous ajoutez le non-paiement des salaires de ces pauvres gens... Voilà qui est plus fort !

— Monsieur considère peut-être avoir payé son personnel en nature, persifle M. le substitut.

— Drôle de bonhomme, tout de même, dira quelqu'un dans la salle, tandis que les avocats s'escriment de la langue et du geste.

Finalement, le beau vieillard s'entend condamner à trois mois de prison, 25 francs d'amende, 10 000 francs de dommages et intérêts que se partageront les plaignants parties civiles.

Ce n'est pas cher, mais comme c'est, pour le financier un début... n'est-ce pas ?

Les autres affaires dont il a à rendre compte lui feront peut-être meilleure mesure.



LA POLICE FRANÇAISE DE SHANGHAI



Le caissier, à l'aide d'une baguette de verre, pouvait déterminer la valeur du billet.

III (1) Le paradis de l'escroquerie.

LES Chinois sont renommés pour leur remarquable adresse manuelle. Il faut avoir circulé dans les ruelles étroites et grouillantes de la cité chinoise, s'être longuement arrêté devant les échoppes ouvertes à tous vents où, de père en fils, depuis des milliers d'années, une longue suite de générations a perfectionné l'art du brodeur, du sculpteur, du graveur, pour se rendre compte de l'habileté merveilleuse de cette race.

Cette habileté, le Chinois ne l'a pas uniquement exercée pour le seul bénéfice de l'art ; il a su aussi l'utiliser pour des buts plus terre à terre, mais aussi plus lucratifs.

Il ne se passe pas une semaine que de faux billets ne tombent entre les mains de la police. Et, cependant, l'imitation d'un dollar chinois est un travail compliqué.

J'ai vu un jour un spécimen qui était vraiment un chef-d'œuvre du genre. On m'avait apporté deux billets ayant le même numéro ; aucun doute possible : l'un des deux était certainement faux.

Photographiés et agrandis trente fois, les deux billets n'offraient pourtant aucune différence.

Ce n'est qu'à l'analyse du papier que les deux billets purent être différenciés.

Ce point obtenu, il ne nous resta plus qu'à fabriquer un réactif qui, virant au rouge avec le vrai papier et au jaune avec le faux, put être distribué aux banques.

Lorsqu'on présentait un billet, le caissier, à l'aide d'une baguette de verre, pouvait aussitôt en déterminer la valeur et échanger avec un détective habilement placé un signe convenu qui permettait l'arrestation, s'il y avait lieu, du possesseur.

Le Chinois, homme subtil, arrive, quand il est malhonnête, à tout falsifier. Billets de banque, chèques, boissons, timbres, tout y passe dès qu'il y a possibilité d'en tirer de l'argent.

On conçoit facilement que, dans une ville brillante et joyeuse comme Shanghai, quand les obus japonais ne pleuvent pas sur ses gratte-ciel, les tentations abondent. N'y a-t-il pas chaque nuit trois cents cabarets-dancings violemment illuminés où la foule se presse, dansant, buvant, jouant ? La tournée des grands-ducs à Shanghai dure huit jours.

Aussi y trouve-t-on un grand nombre d'individus prêts à commettre tous les délits du monde pour se procurer sans grand effort ce talisman merveilleux : l'argent.

Comme ailleurs, évidemment, on trouve des faux chèques, mais j'ai vu là-bas une escroquerie assez rare.

Pour éviter qu'on falsifie leurs chèques, certaines sociétés utilisent un perforateur qui découpe dans le papier des lettres en pointillé indiquant la somme à payer.

Un Chinois employait le truc classique pour se procurer un chèque d'une de ces sociétés. Il commandait un objet valant par exemple dix dollars, puis envoyait un chèque de quinze. La société lui répondait aussitôt qu'il avait envoyé cinq dollars de trop. Il demandait alors qu'on lui envoie

un chèque de la différence. Aussitôt en possession de ce chèque, il rebouchait les trous avec de la pâte de papier, puis en repérait d'autres indiquant à payer une somme de deux mille dollars.

Il encaissait son chèque et disparaissait aussitôt, pour recommencer la même opération un mois plus tard sous un autre nom et avec une adresse différente.

Un jour, enfin, il se fit prendre. Les mal-fauteurs de tous les pays ont, heureusement pour nous, la fâcheuse habitude de croire que leurs trucs sont infaillibles. Quand ils ont réussi deux ou trois fois la même « combi », ils se figurent qu'ils ne seront jamais pris, et ils ne changent rien à leur mécanisme, qu'ils jugent si bien réglé. C'est ce qui les perd, car la même escroquerie, se renouvelant, met tout le monde sur ses gardes et rien n'est plus simple que de tendre un piège au voleur trop confiant.

WHISKY AU PÉTROLE Pendant longtemps, Shanghai fut envahi par des boissons frelatées : whiskies, cognacs, vermouths, tout était truqué. Il devenait impossible de boire quelque chose sans risquer, sinon de s'empoisonner, tout au moins d'être malade toute la nuit.

S'il est vrai que l'on fait du vin avec tout, même avec du raisin, les fabricants clandestins de la grande ville chinoise faisaient du whisky surtout avec du pétrole et de l'alcool de bois...

Le danger venait du fait que ces boissons infâmes étaient vendues dans des bouteilles des meilleures marques, avec bouchons, capsules et étiquettes absolument semblables à ceux des bouteilles réelles.

Les grandes marques essayèrent de parer au danger en adaptant au goulot un système de fermeture qui permettait le vidage et interdisait le remplissage.

Ce système fut inopérant. Les faussaires, qui se procuraient les bouteilles vides découpèrent le fond au chalumeau, emplirent les flacons et ressoudèrent le culot avec tant d'habileté qu'il était impossible de s'en apercevoir.

Seule l'analyse décelait des différences formidables, mais il était difficile d'envoyer un chimiste à chaque cabaret pour analyser la boisson qu'on servait aux clients.

Il arrivait bien aussi que la capsule recouvrant le système de fermeture fût parfois arrachée lors du premier débouchage, mais il fallait y regarder à la loupe. Ce contrôle était peu pratique.

C'est alors que j'eus l'idée d'exposer les deux liquides, l'authentique et le faux, aux rayons ultra-violet. Ce fut un succès : le premier avait une fluorescence d'un beau violet transparent, alors que l'autre était vert sale.

Il ne fut plus nécessaire désormais d'ouvrir les bouteilles, ni d'examiner minutieusement les capsules. Avant-on des doutes, les rayons donnaient aussitôt leur opinion indiscutable.

Je tendis un piège à ceux qui se livraient à ce fructueux trafic. Le directeur d'un dancing voisin d'un grand établissement de sport nocturne était un Français. Il me dit un jour qu'un commerçant chinois, soi-disant sur le point de faire faillite, voulait se débarrasser d'un lot de whisky qu'il ne pouvait vendre. Il le cédaient naturellement à des conditions intéressantes. Le Français, qui n'était pas dupe, m'avertit

de l'heure et du lieu où il avait donné rendez-vous à son vendeur le lendemain ; mais nous attendîmes longtemps, personne ne vint. Le commerçant suspect avait-il été prévenu ? Je ne sais ; toujours est-il que, peu après, nous n'entendîmes plus parler de whiskies falsifiés.

Incident comique. Un Français prêtait son nom à une bande de Chinois qui répandaient un prétendu cognac portant une superbe étiquette rédigée en français et ainsi conçue :

COGNAC VIEUX.
H. RIVIÈRE
Fabricant.
40 ans d'âge.

Nous convoquâmes Rivière à la police.

Nous lui fîmes remarquer qu'il s'exposait à se faire expulser pour vendre, sous le nom de cognac, une infâme mixture et pour avoir l'audace de prétendre en outre que celle-ci était vieille de quarante ans.

Là-dessus, sérieusement, il nous dit :

— Vous avez mal compris. Ce n'est pas du cognac qu'il s'agit. C'est moi qui ai quarante ans.

Et il nous sortit son passeport pour nous prouver sa bonne foi...

Notre service s'était acquis à Shanghai une certaine célébrité contre les fraudeurs. Lorsque les juges chinois avaient une affaire délicate à trancher, ils faisaient souvent appel à nous.

C'est ainsi que nous eûmes une fort intéressante expertise à faire sur des timbres en caoutchouc.

Il n'y a pas à proprement parler d'impôts sur les cigarettes en Chine, mais, à la sortie, le fabricant est tenu de faire apposer un cachet sur ses boîtes par le Service du gouvernement, qui perçoit une taxe par cachet posé.

Naturellement, certains fabricants trouvèrent plus simple de faire imiter le cachet officiel et de le poser eux-mêmes. Ce sont ces faux cachets que j'eus à examiner et mon expertise coûta aux délinquants, quelques années de prison.

Chaque métier a ses risques...

ESCROCS INTERNATIONAUX A Shanghai, plus que dans toute autre ville, en raison des facilités qu'offrent aux étrangers les systèmes différents de territoire et de législation, affluent les aventuriers de tout poil et de toute race.

Certains escrocs de ceux qu'on appelle dans toutes les polices du monde les « internationaux » sont vraiment des as, et les prendre est extrêmement difficile. Toutes les précautions dont ils s'entourent sont minutieusement étudiées et rien n'est laissé au hasard.

Ceux qui se sont particulièrement illustrés à Shanghai s'occupaient, soit de trafic d'armes, soit de stupéfiants. Mais un individu de race imprécise, se disant roumain, et se faisant appeler Constantinesco, réalisa un jour une magnifique escroquerie.

A peine débarqué, il avait installé de luxueux bureaux dans Nanking-Road, la rue la plus commerçante de Shanghai. Il avait engagé un nombreux personnel et déclarait qu'il montait une grande agence d'importation et d'exportation.

Peu après, il se présentait à la « Hong-Kong and Shanghai Bank » et demandait à parler au directeur :

— Monsieur, lui dit-il, je viens d'arriver à Shanghai. Je vais traiter de grosses affaires avec l'étranger. Pourrai-je vous confier les paiements que j'aurai à faire dans les autres pays ? Je vous demanderai des chèques sur Karbin, Saïgon, Manille, Tokio, etc...

— Rien n'est plus facile, monsieur. Je vous demanderai simplement de déposer à l'avance la somme que vous désirez virer sur ces places et de nous laisser quelques jours pour aviser la banque que nous tirons sur elle un chèque de telle somme, portant tel numéro, etc...

— C'est entendu. A bientôt, monsieur le directeur.

Là-dessus, notre personnage regagne ses bureaux. Une semaine plus tard, il revient demander un chèque de 100 000 dollars sur Saïgon. Il dépose la somme et l'opération se passe tout à fait normalement.

Ensuite, c'est une avalanche de chèques dans les villes les plus diverses, sans que le moindre incident ne surgisse. La confiance est entière ; quand Constantinesco vient à la banque, il est accueilli par un nombre impressionnant de salutations attestant le grand intérêt qu'inspire un aussi bon client.

Un lundi matin, il arrive et verse 200 000 dollars chinois en demandant un chèque de même valeur sur Tokio. On, le lui établit aussitôt :

— Dans trois jours, lui dit-on, il pourra être présenté là-bas.

Son chèque en poche, Constantinesco rentre chez lui. Il en établit un autre rigoureusement identique : même somme, mêmes numéros, mêmes signatures. L'imitation est parfaite. Il envoie alors le faux chèque à un complice qui se trouve à Tokio et qui, le jeudi à 3 heures, le présente à la banque japonaise. Celle-ci, prévenue d'avoir à payer un chèque de la somme indiquée, portant tel numéro, et émis par la Hong-Kong and Shanghai Bank, n'hésite pas une seconde et effectue le paiement.

Aussitôt le complice appelle Constantinesco au téléphone et lui annonce que l'opération est faite.

A 3 h. 20, le Roumain se présente alors à la grande banque dont le building domine tous les gratte-ciel du Bund et dit :

— Messieurs, l'affaire que je devais traiter avec Tokio ne s'est pas faite. Voici le chèque que vous m'avez établi. Voulez-vous me le rembourser ?

Et il présente le vrai.

Après vérification du papier, on ne fait aucune difficulté ; on le lui rembourse.

Quelques heures plus tard, il s'embarquait et disparaissait.

Ce n'est que quarante-huit heures plus tard, quand le faux chèque fut de retour

Deux bouteilles de whisky : à gauche, la fausse ; à droite, la vraie. On voit que l'aspect extérieur ne permet pas la discrimination.



(1) Voir Police-Magazine, n° 385 et 386.

82255 21197 20500 71
 71501 80067 94985 42100
 251 72193 01080 74896
 999 08966 94313 85160
 379 36623 24742 815
 0668 20420 14557 63437
 29 37219 46527 11782 05863
 68 74630 91864 15754 37916
 91 40998 83430 57349 18279
 82 73825 27703 34148 66797
 827 40002 98955 42930 55266
 292 52380 17858 44197 43919
 0892 62035 31014 00313 5754
 7641 17072 18179 42689 13316
 3167 75347 71264 43930 24306
 7534 38459 13175 12406 02976
 6783 33671 24301 00129 65367
 0741 11167 14610 24299 55686
 46410 43480 29251 06133 09658 54524 11100 51527
 19103 40155 14587 74445 69177 48018 88786
 0097 41745 24871 22228 48442 75999
 JONS

Ce qui apparaît après la révélation du feuillet écrit à l'encre sympathique.

à Shanghai, qu'on s'aperçoit de l'affaire. Le prétendu Constantinesco était loin...

LE COUP DE LA PERLE Quand on signala le coup à Vienne, où toutes les escroqueries des internationaux sont centralisées, et qu'on donna le signalement de son auteur, on nous répondit que c'était sans doute le même qui avait fait à Colombo le « coup de la perle ».

Deux mois auparavant, à Colombo, arrivait un inconnu qui descendait dans le plus bel hôtel. Il était accompagné d'une fort jolie femme. Peu après, il entra chez le plus célèbre marchand de perles et se faisait présenter tout ce qu'il y avait de plus beau.

Rien ne lui plaisait. Enfin, le marchand, présentant un client très intéressant, lui montra une pièce vraiment rare, comme grosseur, comme orient et comme poids.

Le client s'extasia, et, sans discuter le prix, se fait réserver la perle, après avoir obtenu l'assurance que l'objet est excessivement rare.

Le lendemain, il revient, paie en espèces, et emporte la perle. Il avait versé 600 000 francs.

Un mois se passe. Puis le marchand de perles voit revenir son client. On pense s'il est reçu avec déférence !

Monsieur, votre perle a beaucoup plu, dit l'acheteur. Mais la jeune femme à qui j'en ai fait cadeau voudrait en avoir une semblable pour les faire monter en boucles d'oreille. Pouvez-vous me trouver l'objet ?

Cela me paraît difficile, répond le marchand ; je vous ai vendu une pièce pour ainsi dire unique. Je vais me renseigner auprès de mes collègues aux Indes et en Malaisie. Il n'y a que là que nous pouvons espérer trouver un joyau pareil. Mais la recherche sera peut-être longue.

Aucune importance, prenez votre temps. Quant au prix, n'y regardez pas. Dieu merci, ma fortune ne permet quelques folies, et j'adore la femme à qui ce bijou est destiné. Dès que vous aurez des nouvelles, prévenez-moi.

Un mois s'écoule encore. Un jour, le client reçoit du marchand une lettre l'invitant à se présenter à son magasin :

— Je crois avoir trouvé ce que vous désirez. Il y a à Calcutta une perle dont toutes les caractéristiques répondent à la vôtre. Elle appartient à un Hindou qui fut fort riche, mais qui, maintenant presque ruiné, s'en séparerait. Seulement, il en veut un million deux cent mille francs. N'est-ce pas trop cher ?

Rien n'est trop cher pour moi quand il s'agit de faire plaisir à la femme que j'aime. Faites venir la perle, et, aussitôt, prévenez-moi ; je vous l'achète.

Le marchand, enchanté, câble à son correspondant de Calcutta, qui, pour un million cent mille francs, achète aussitôt la perle à l'Hindou.

Quand la fameuse pièce fut entre les mains du marchand de Colombo, le commerçant s'aperçut que c'était celle qu'il

avait vendue deux mois auparavant au riche amateur.

Ce dernier, naturellement, avait quitté la capitale cinghalaise depuis trois jours, et nul ne le revit jamais. Bénéfice net : cinq cents mille francs...

VINGT MILLE GODILLOTS SE VOLATILISENT

Revenons à Shanghai. Une escroquerie qui rappelle le coup du chèque fut réalisée très brillamment par un Russe nommé Dionine, en juillet 1935.

Un jour, flânant dans la boutique d'un Chinois marchand de bric-à-brac, il trouva, dans un coin, dix mille paires de godillots, dont l'état lui parut lamentable :

— Qu'est-ce que c'est ? demanda-t-il.

— Oh, un lot de chaussures commandé par le Gouvernement lors de la guerre de 1932 avec le Japon et qui ne me fut jamais enlevé, la paix ayant été réglée avant son arrivée. D'ailleurs, je m'en moque, j'ai été payé.

— Elles sont à moitié pourries. Pourquoi l'encombrer de cette saleté ? Je l'achète le lot 1000 dollars (environ 5 000 francs).

— Entendu. Où vous les livrer ?

— A la gare du Nord, je vais demander un wagon. Mais je te paie à une condition : tu me fais une facture de 30 000 dollars.

Dionine va trouver une compagnie d'assurances et assure sa cargaison pour une valeur de 30 000 dollars. Puis, à la gare du Nord, il demande un wagon pour Peiping.

Le chargement est fait, le wagon



Notre canot fila aussitôt jusqu'au ponton.

plombé, et on lui remet sa lettre de voiture.

Rentré chez lui, grâce à des complicités achetées parmi les employés de la gare du Nord, il refait une autre lettre de voiture identique à celle qu'on lui a remise et l'envoie à un compère à Peiping.

Celui-ci retire le wagon grâce à la fausse lettre et détruit toutes les godasses.

Une semaine plus tard, Dionine débarque à Peiping, se présente à la gare avec sa lettre de voiture réelle et réclame son wagon.

Naturellement, pas de wagon. Il fait un scandale de tous les diables, prend un avocat, fait constater officiellement qu'on n'a pu lui remettre son wagon et rentre à Shanghai.

Il s'adresse alors à la compagnie d'assurances, qui paie automatiquement les trente mille dollars. Il a ensuite l'audace d'attaquer la compagnie de chemins de fer en prétextant que, son assurance ne couvrant que la valeur qu'il avait payée, la compagnie, par sa négligence, lui a fait perdre le bénéfice qu'il aurait réalisé. Là encore, il obtient des dommages-intérêts.

Il eut le tort de s'en vanter un peu trop dans tout Shanghai.

On finit, quelques mois plus tard, par le coffrer. La réussite rend toujours imprudent.

Un trait illustre encore le personnage.

Il venait d'être arrêté et amené devant un inspecteur. Il refuse de répondre à toute question. Le sous-chef de la Sûreté intervient et lui dit :

— Ne fais pas l'idiot. Pourquoi ne pas répondre ?

— Cet inspecteur est trop bête.

— Ne nous mets pas à bout ! Il va t'en cuire.

— Il est si bête, reprend-il, qu'il ne peut pas dire quelle heure il est.

A ce moment, l'inspecteur crie : « On m'a volé ma montre ! »

Alors Dionine :

— Va dans ma prison ; je l'ai accrochée aux barreaux de la cellule.

Puis il ajoute :

— Je te l'ai fauchée pendant que tu me fouillais.

POLITIQUE D'EXTRÊME-ORIENT

Les concessions ont taillé dans le vaste continent jaune des petits territoires indépendants, organisés et bien défendus, dont le succès est allé sans cesse croissant.

L'évolution d'une ville comme Shanghai, hier encore marécage, aujourd'hui capitale économique de la Chine, est un exemple saisissant.

Qu'un pareil enjeu soit désiré par tous les partenaires de ce poker géant qu'est la politique d'Extrême-Orient, rien n'est plus naturel.

Chacun s'observe, guette les fautes des voisins dans l'espoir d'en tirer parti. Petite guerre sournoise, habile, passionnante, que les canonnades n'ont pas interrompue.

Shanghai est un des centres les plus intenses d'espionnage.

Les espions sont souvent des agents doubles ; là-bas, ils sont triples, quadruples même.

C'est que les intérêts sont nombreux. Passons un peu en revue les principaux acteurs :

Le Japon, pays dont la superficie est inférieure à celle de notre pays, mais dont la population dépasse 100 millions d'habitants, étouffe littéralement sur ses flots, souvent ravagés par les typhons, raz de marée, tremblements de terre ou éruptions de volcans. A côté, il voit, lui dont le peuple est travailleur, tenace, farouchement patriote, fanatique même, un immense empire mal exploité et il se dit : « On serait si bien à côté ! »

Son appétit est considérable. En 1932, on

a donné à cet affamé la Mandchourie, persuadé qu'il lui faudrait quelque temps pour l'absorber et l'assimiler. Cinq ans plus tard, la Mandchourie est déjà digérée, et là, plus que jamais, il convient de dire que l'appétit vient en mangeant.

Les Soviets sont très attirés également par la Chine. Il faut d'abord protéger la Sibérie. D'autre part, la Chine du Nord est un pays très riche et incomplètement exploité. Laisser le Japon s'en emparer est extrêmement dangereux pour deux raisons : c'est d'abord lui permettre de s'enrichir et se fermer à jamais le commerce d'Extrême-Orient ; ensuite, c'est avoir à sa porte un voisin belliqueux dont la politique a toujours été opposée à celle des Soviets. Enfin, depuis Port-Arthur, les Russes, quel que soit leur régime, n'ont jamais pardonné à ce peuple de petits hommes à l'air efféminé, d'avoir rossé si totalement le géant slave.

La Chine, immense continent, grand comme vingt fois la France, aux richesses incalculables et souvent inexploitées, nourrit tant bien que mal une population de 450 millions d'habitants, ayant de belles qualités : patients, infatigables, pacifiques, aimant la vie dans ce qu'elle a de meilleur. La civilisation chinoise, ayant très tôt atteint son maximum, est redescendue lentement en conservant un esprit philosophique profond sur lequel les événements, quels qu'ils soient, n'ont aucune prise. Un homme, Tchang Kai Cheek, dont la valeur est indéniable et l'œuvre admirable, a entrepris de montrer à cet immense troupeau qu'il était nécessaire de s'unir et de remonter le courant. Il a déjà obtenu des résultats et, pour qui connaît l'invincible torpeur qui, depuis tant d'années, avait envahi les anciens sujets de l'Empire du Milieu, le chemin parcouru semble considérable.

Le maréchal s'est fixé un programme : unification de la Chine. Pour le réaliser, il s'est appuyé tantôt sur l'un de ses adversaires, tantôt sur l'autre.

Quand il a voulu réveiller le patriotisme de la jeunesse chinoise, Tchang Kai Cheek a laissé faire la propagande communiste. Cette dernière, pour empêcher l'œuvre du Japon qui s'infiltrait lentement, a combattu l'impérialisme en prêchant le nationalisme : « Libérez-vous, Chinois, disent-ils, de cette honteuse dépendance que veut exercer sur vous un peuple voisin ».

Mais, quand il a jugé que le mouvement était suffisamment amorcé, qu'il serait dangereux de continuer à suivre Moscou, Tchang Kai Cheek a rompu avec les Rouges, s'est rapproché des Japonais.

Ces derniers deviennent-ils à leur tour trop exigeants, c'est vers les puissances européennes que le maréchal se tourne.

Politique opportuniste, dangereuse peut-être, mais jouée par un maître.

Que font devant ces différents échiquiers les nations européennes qui sont maîtresses des concessions et dont les intérêts sont



immenses ? Sont-elles disposées à abandonner bénévolement la partie ?

Pas du tout. Elles jouent leur jeu et profitent des erreurs des partenaires trop maladroits.

Pour mener à bien cette tâche délicate, elles disposent chacune d'un service politique, sorte de Deuxième Bureau, qui mène une vie bizarre, obscure, mais dont les renseignements sont précieux.

DANGERS ET RUSES DE L'ESPIONNAGE

J'ai souvent été en rapport avec notre Service politique, pour qui nos services photographiques travaillaient très fréquemment, et pas toujours sans risque d'ailleurs.

Un certain matin, profitant d'un temps clair, sans brouillard (nous étions en novembre, la plus belle époque de l'année), nous partîmes en canot automobile, prendre quelques clichés d'un croiseur d'un type nouveau, appartenant à une puissance voisine, qui s'était ancré à l'entrée du Wang Poo.

Notre canot fit plusieurs fois le tour du navire, cependant que notre opérateur tirait un nombre important de plaques.

Tout à coup, deux détonations retentirent, puis, aussitôt, nous entendîmes les sifflements des balles qui passaient à 50 centimètres au-dessus de la tête.

Une sentinelle de service sur le croiseur nous montrait ainsi son mécontentement. En même temps, une chaloupe était mise à la mer.

Notre canot fila aussitôt jusqu'au ponton où une voiture anonyme nous attendait. Peu après, nous roulions en territoire français à l'abri de toute surprise.

Dans cette lutte quotidienne, mais occulte et souvent inconnue, tous les moyens sont bons.

Je me rappelle la ruse par laquelle nous réussîmes à capturer une bande d'agitateurs.

Une lettre destinée à un personnage des plus suspects avait été interceptée. Ouverte, elle nous déçut.

Son contenu était vraiment innocent. Un ami annonçait au destinataire que sa maman était malade.

Toutefois, un détail attira immédiatement mon attention : chaque feuillet n'était écrit que d'un côté. N'y avait-il pas sur l'autre face un message secret tracé à l'encre sympathique ? Avec toute la prudence qu'il faut dans ces cas, car certains textes sont chimiquement protégés, je commençai mes recherches avec divers réactifs.

Bientôt apparurent des chiffres. Je les photographiai immédiatement, et nous travaillâmes ensuite à les traduire en clair. Après bien des heures de recherches, nous avions la solution.

(Suite p. 11.)

A. EGMONT DESPERROIS.



Le Fil de la...



Le corps de M. Dannenhofer tel qu'il fut découvert dans l'arrière-boutique.

La réponse de la femme du bijoutier ouvrait des horizons nouveaux, l'enquête venait de faire un grand pas en avant : l'assassin devait être un habitué des hippodromes parisiens. Immédiatement des ordres sont donnés, il s'agit de surveiller tout spécialement les champs de courses. L'homme qui possède maintenant de l'argent ira certainement tenter sa chance.

Mais le criminel est adroit. Pendant plusieurs jours, les inspecteurs qui surveillent les hippodromes et les bureaux du Pari-Mutuel reviennent bredouilles. Quelques suspects sont entendus, mais sont mis rapidement hors de cause.

La surveillance va être abandonnée lorsqu'un jeune homme est remarqué sur la pelouse d'un champ de courses. Il tient à la main un journal plié de la même façon que celui découvert dans la bijouterie de l'avenue Mozart. Il est aussitôt pris en filature jusqu'aux environs de la place Pigalle où il descend de l'autobus.

L'homme entre dans un immeuble, y demeure près d'une heure et repart. La surveillance se poursuit et d'autres enquêteurs donnent un nom au turfiste. Dans la maison où il s'est rendu, il est connu, et les policiers apprennent une partie de sa vie. Il a dévoré en quelques semaines un héritage de plus de deux cent mille francs et personne ne lui connaît de moyens d'existence réguliers.

Pendant plusieurs jours, l'homme est suivi, rien d'anormal. Son passé est épluché soigneusement, rien à signaler, et le spectre d'une erreur judiciaire possible ralentit l'activité des policiers.

Pas longtemps, heureusement. Après une semaine de calme, ne soupçonnant pas la surveillance dont il est l'objet, presque assuré de l'impunité, le suspect cherche à vendre les bijoux volés. C'est sa perte.

Un soir, il rejoint dans un restaurant de la rue Poussin un homme avec lequel il discute avec animation.

— Police ! Haut les mains !
Trois inspecteurs entrent brusquement dans la salle tandis qu'une dizaine d'autres gardent les issues.

Impassible, le jeune homme ne bronche pas. On le fouille : aucun bijou sur lui. Mais, sous la banquette, trois bagues en or massif, trois bagues figurant sur l'inventaire des bijoux volés avenue Mozart.

Amené quai des Orfèvres, Georges Gauthet avoue. Quelques mois plus tard, il paie sa dette, boulevard Arago.

UN CARNET Il s'agit maintenant d'un modeste carnet à couverture de moleskine noire, un vulgaire calepin de quelques sous qui permet d'envoyer à l'échafaud le héros tragique de la plus célèbre affaire criminelle de l'après-guerre : le sinistre Landru.

Quand le commissaire Faraliqu et l'inspecteur Riboulet découvrirent dans le bureau de Landru ce petit carnet, ils ne soupçonnaient nullement l'importance de cette découverte.

Méticuleusement, le sire de Gambais notait soigneusement sur ce calepin ses modestes dépenses quotidiennes.

C'est ainsi que les policiers lurent :
13 novembre : 2 billets aller Gambais ;
1^{er} février : 2 billets aller Gambais ;
25 juin : 2 billets aller Gambais.

Et ainsi de suite. Les mêmes annotations revenaient régulièrement : toujours deux billets aller, mais jamais de billets retour.

La déduction était claire : on allait facilement à Gambais, mais, pour en revenir...

Les enquêteurs ne tardèrent pas à découvrir qu'à chacune des dates portées sur le carnet noir correspondait la disparition d'une des fiancées du Barbe-Bleue moderne.

De plus, quelques jours après ceux indiqués sur le calepin, plusieurs habitants de Gambais, voisins de la villa de Landru, avaient aperçu, la nuit, des flammes s'échapper de la cheminée ainsi qu'une épaisse fumée noire tandis qu'une épouvantable odeur de chair brûlée emplissait l'air.

Avec acharnement, Landru défendit sa

tête. Ironiquement, il questionnait le juge d'instruction :

— Monsieur le juge, ai-je le droit d'être économe ? J'emmène une fiancée à Gambais où elle doit demeurer plus de quarante-huit heures, je prends un aller simple, puisque l'aller et retour n'est valable que deux jours. C'est tout à fait naturel. Je suis certain que vous feriez la même chose. Une autre fois, je prendrai un aller et retour, cela m'évitera tous ces ennuis.

Une autre fois ?... Infortuné Landru qui pensait encore emmener une fiancée à Gambais, certain que la police ne ferait jamais la preuve de ses crimes.

Et il est probable que cette preuve n'aurait jamais été faite si le criminel barbu n'avait pas été aussi méticuleux. Pouvaient-ils penser que le fait de noter ses dépenses au jour le jour constituerait la preuve de son infamie.

Landru qui avait tout prévu, que plusieurs mois d'instruction, de recherches policières n'avaient pu prendre en défaut, avait été trahi par son carnet de notes trop bien tenu. Il eût probablement sauvé sa tête sans son calepin de moleskine.

DES DENTS A l'instar de Landru, Vermandé, chauffeur dans une usine de Nancy, résolut un jour de faire mourir à petit feu une femme dont il souhaitait la disparition : son épouse.

Après avoir minutieusement préparé son crime, le chauffeur, un dimanche, au petit jour, allume un des fours de l'usine, un four pouvant atteindre une température de 1 700 à 1 800 degrés.

Avec une telle chaleur, le corps sera complètement réduit en cendres, pensait Vermandé, et je n'aurai plus ensuite qu'à alerter la police en déclarant que ma femme a disparu.

Quelques heures plus tard, le chauffeur étranglait son épouse et jetait tranquillement son cadavre dans le four ardent.

Les événements se déroulèrent comme l'avait prévu le chauffeur. Il signala la disparition de sa femme. Des recherches furent entreprises comme toujours en pareil cas, elles demeurèrent vaines et notre homme après avoir manifesté bruyamment ses inquiétudes, puis son chagrin, quitta Nancy et se rend à Paris.

Malheureusement pour lui, des voisins ont parlé. Tout n'allait pas très bien dans

L'Américain Richard Wah, l'assassiné de Triel.



le ménage, les discussions étaient fréquentes et se terminaient parfois par des scènes de violence.

Des nouvelles recherches demeurèrent infructueuses et l'affaire allait être classée lorsque, soudain, coup de théâtre. En nettoyant le four, le successeur de Vermandé trouve une dent, puis une seconde, puis d'autres encore : une vingtaine en tout.

Vermandé est convoqué, rue des Saussaies, à la Sûreté — encore à cette époque — générale.

— Vous avez des nouvelles de ma femme, demande-t-il au commissaire Bayard.

— Je le crois !

— Vous l'avez retrouvée ?

— Pas elle, mais ses dents !

Vermandé s'effondre, vaincu, il avoue en pleurnichant. Il n'avait oublié qu'une chose : les dents ne brûlent pas !

LE BOUTON C'est une aventure de l'inspecteur principal Piguet, de la brigade spéciale de la police judiciaire, qui me l'a contée en ces termes :

— Depuis deux jours, je recherchais les auteurs d'un cambriolage commis dans une villa de Boulogne-sur-Seine. Aucun indice intéressant. Pour la dixième fois, je refaisais le trajet que, normalement, auraient dû suivre les malfaiteurs : une courette étroite, encombrée par deux voitures, et un perron de trois ou quatre marches.

Découragé, j'allais quitter la place, lorsque, à côté d'une roue des voitures, je vois un petit objet rond et brillant : c'était un bouton de gilet.

J'examinai le bouton. A l'envers, il portait les initiales : R. B.

Il s'agissait vraisemblablement des initiales du fabricant de boutons. Quelques vérifications et trois jours plus tard, celui-ci me fournissait la liste des tailleurs auxquels il livrait sa marchandise. Il y en avait vingt-trois à Paris et une quinzaine en banlieue.

J'eus la patience de les voir tous et l'un



QUAND, après avoir lu, dévoré plutôt, un roman policier passionnant vous arrivez à la solution de l'énigme, inévitablement vous pensez : « Evidemment, tout cela est du roman, mais, dans la réalité, cela ne se serait pas passé de la même façon ! »

Quand, dans votre journal, vous lisez avec attention les détails de l'arrestation d'un malfaiteur, la marche d'une enquête policière, vous ne pouvez vous empêcher de dire : « S'il n'y avait pas de dénonciations, les malfaiteurs se moqueraient bien de la police ! » Et l'on ne peut pas dire que vous avez tort.

Entre les exploits des détectives, héros des romans feuilletons à épisodes multiples et ceux de nos modernes et modestes inspecteurs de police existe une marge très grande. Mais souvent, plus souvent que vous ne le croyez, ce n'est pas un « indicateur » qui a « mangé le morceau » c'est, au contraire, à la suite de longues recherches, après des examens minutieux et des rapprochements subtils qu'un bandit, qu'un criminel a pu être mis hors d'état de nuire.

Evidemment, quand un « indicateur » intervient dans l'affaire la tâche de l'enquêteur en est simplifiée d'autant, encore que l'homme traqué se tient sur ses gardes et n'attend pas gentiment les policiers pour leur offrir un confortable fauteuil, un havane et des liqueurs.

Le plus souvent le succès d'une enquête est assuré par une faute signant le crime, commise malgré toutes les précautions prises par son auteur et qui, de fil en aiguille, provoque l'arrestation.

Les principales affaires policières de ces dernières années sont de véritables thèmes de romans d'aventures, capables d'inspirer les maîtres de la littérature mystérieuse.

Il arrive même parfois que le crime est tellement mystérieux que, malgré tous leurs efforts, les policiers ne peuvent déchiffrer l'énigme qui leur est soumise.

Mais, heureusement, toutes les affaires, et il s'en faut de beaucoup, ne demeurent pas impunies. Un rien, une poussière, un bouton, un journal, un détail infime permet aux enquêteurs de découvrir les coupables, un fil imperceptible les mène à la filature...

UN JOURNAL M. Dannenhofer, bijoutier, avenue Mozart, a l'habitude de fermer régulièrement son magasin vers vingt heures et regagne ensuite son appartement particulier, rue Duplex.

Un soir, il ne rentre pas. Inquiète, sa femme se rend au magasin et découvre dans l'arrière-boutique le cadavre du joaillier. Il a été assassiné et près de cent mille francs de bijoux ont été volés. Auprès de la victime, les policiers découvrent une douille percutée du calibre 6^{mm},35 et... un journal.

Des empreintes sont relevées par le service de l'Identité judiciaire et personne ne fait attention au journal. Personne ? Si ! un inspecteur de la brigade spéciale l'a ramassé ; c'est une feuille du soir que le bijoutier a fort bien pu lire avant de fermer son magasin.

Cela n'a pas grand intérêt. Il va rejeter le quotidien lorsqu'il s'aperçoit que le journal a été lu d'une certaine façon : il est plié en carré à la page des courses de chevaux.

— M. Dannenhofer s'intéressait-il aux courses ? interroge le policier.

— Non, monsieur !

Filature

Landru, pendant son procès.



... coup de
r de Ver-
nde, puis
aies, à la
emande-t-
n pleurni-
dents ne
inspecteur
igade spé-
tée en ces
s auteurs
Boulogne-

d'eux — c'était le trentième, je crois — m'apprit une chose très intéressante :

— J'ai vendu un complet portant des boutons identiques à celui que vous me présentez à un locataire de l'hôtel meublé situé juste en face de mon magasin.

Pour une fois, le hasard m'était favorable. Un saut en face où l'hôtelier m'apprit que l'homme que je recherchais était parti — la chance a tourné court — le lendemain ou le surlendemain du cambriolage, pour une destination inconnue. En questionnant, j'appris que le locataire en question se rendait fréquemment à Dijon.

Le renseignement était bon ! En compagnie d'un inspecteur, je partis pour Dijon. Deux jours de recherches dans les hôtels, et, un soir, au moment où celui que nous recherchions regagnait sa chambre, nous l'avons « empaqueté ».

Au commissariat central, après quelques dénégations, je demandai à l'homme de me faire voir son gilet. Il s'exécuta de fort bonne grâce sans soupçonner le danger qui le menaçait.

Aucun bouton ne manquait. Je les examinai attentivement : quatre portaient la marque « R. B. », et le cinquième une inscription différente.

Je sortis alors de ma poche le bouton découvert à Boulogne et je dis au bonhomme :

— Quand tu recoudras un bouton à ton gilet, de préférence, assortis-le soigneusement aux anciens !

Interloqué, il abandonna toute défense :

— Bon, ça va ! Je suis fait !

— Oui, et grâce à ce bouton de gilet, ajoutai-je en souriant.

— Ça, par exemple, c'est trop fort ! Ça par exemple ! répéta-t-il cinq ou six fois.

Et, ce qui ne gêne rien, cette arrestation rapide permit de retrouver une cinquantaine de mille francs cachés dans une valise déposée à la consigne de la gare de Dijon.

LA DENTELLE Lorsque, à la suite d'une discussion provoquée par la jalousie, Dervaux eut tué sa femme, il mesura toute l'étendue de sa fureur homicide.

Qu'avait-il fait là ? Il avait tué bêtement sa compagne ! La police allait venir, il allait être arrêté ; c'était la prison, le déshonneur pour sa famille, c'était sa situation brisée, la honte, la ruine et la misère s'il échappait au bagne.

Pendant alors la tête, il n'eut plus qu'une idée : faire disparaître au plus vite le corps de sa victime.

Pour cela, il prit une scie à métaux, un couteau de cuisine et, froidement, se mit à couper en morceaux le cadavre de sa femme.

Dans la soirée, après avoir soigneusement lavé, le carrelage de la cuisine dans laquelle s'était effectué la macabre opération, Dervaux allait jeter dans la Marne les funèbres débris. Plus rien dans le modeste logement ne pouvait maintenant déceler le drame horrible s'y étant déroulé.

Alors Dervaux respira plus librement. Personne ne l'avait vu, personne ne le soupçonnerait. Il dirait, la voix obscurcie par l'émotion :

— Ma femme est sortie dans l'après-midi, elle avait quelques courses à faire et elle n'est pas rentrée. Je ne sais ce qu'elle est devenue !

Trois semaines s'écoulèrent le plus paisiblement du monde. Dervaux avait fait sa déclaration à la police. L'enquête ouverte n'avait apporté aucun fait intéressant et M^{me} Dervaux n'avait pas été retrouvée.

Tout allait donc selon les espoirs de l'assassin, lorsqu'un marinier, du haut de sa péniche, aperçut quelque chose flottant dans la Marne, entre deux eaux. Avec sa gaffe, il amena sa trouvaille sur la berge : c'était un tronc de femme.

Une nouvelle enquête commença et les policiers ne manquèrent pas de faire un rapprochement entre la disparition de M^{me} Dervaux et la découverte du marinier.

Une perquisition opérée chez Dervaux ne fit rien découvrir de suspect.

Dervaux et la famille de sa femme furent convoqués à l'Institut médico-légal et mis en présence de la macabre découverte.

Personne ne pouvait affirmer reconnaître le buste comme étant celui de la disparue et Dervaux affirmait avec assurance :

— Ce n'est pas elle ! Ce n'est pas possible, elle avait la poitrine beaucoup plus forte que cela !

Tout le monde allait se retirer lorsque la sœur de M^{me} Dervaux se pencha de nouveau sur le tronc humain :

— C'est étrange, la dentelle de la chemise paraît ressembler à de la dentelle venant de ma mère. Je crois en avoir un morceau semblable dans mon armoire à glace.

Un inspecteur accompagna aussitôt la jeune femme à son domicile. Ils revinrent en rapportant une bande de dentelle absolument identique à celle de la chemise de la victime.

Dervaux pâlit et faillit s'évanouir. Pas besoin de le questionner, il venait d'avouer son forfait.

Quelques centimètres de dentelle l'avaient perdu. Toutes les précautions prises, le plan adroitement échafaudé ne pouvaient résister à l'accusation formelle de ce petit morceau de lingerie.

LE MOUCHOIR Pareille mésaventure survint à Nourric, autre protagoniste d'une affaire criminelle qui fit couler pas mal d'encre.

Lorsque Nourric étrancla l'encaisseur Desprez avec un mouchoir sans marque, un mouchoir que l'on peut trouver couramment dans n'importe quel magasin, il ne pouvait penser que ce morceau de coton serait pour lui un implacable accusateur.

Au cours du procès, en effet, M. Bayle, le chef du Service de l'Identité judiciaire qui devait mourir tragiquement sous les balles d'un assassin, démontra scientifiquement aux jurés que les mouchoirs trouvés chez les parents de l'accusé étaient identiquement les mêmes que celui trouvé autour du cou de l'encaisseur.

L'expert assura, en outre, que ses examens lui permettaient d'affirmer qu'il ne pouvait y avoir de par le monde une seule autre pièce d'un tissu identique, présentant les mêmes caractéristiques et les mêmes défauts de fabrication.

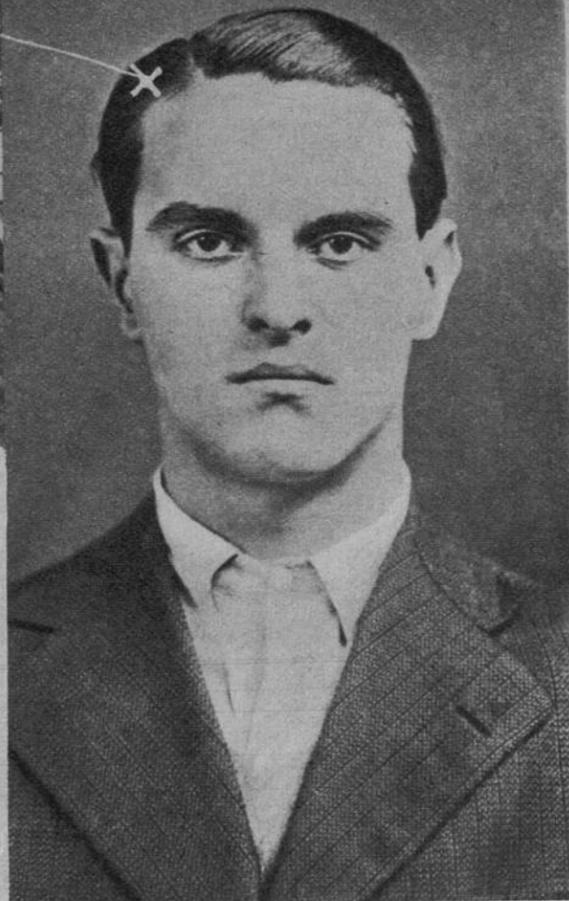
Cette déclaration formelle, s'ajoutant à d'autres charges, valut à Nourric d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Parmi ces autres charges, ne manquons pas de citer celle du fil : le fameux fil qui déclencha la filature...

Le cadavre de Desprez avait été enveloppé dans une toile et ficelé avec du fil de cuivre. Ce fil avait été sectionné avec une pince.

Or, chez Nourric, où l'encaisseur avait été vu pour la dernière fois, un fil semblable avait été découvert. Les deux cassures s'ajustaient parfaitement.

La coïncidence était troublante... et étrange, surtout si l'on veut bien tenir compte que deux personnes ne peuvent couper un fil de cuivre — ou de fer — de la



Georges Gauchel, l'assassin de M. Dannenhöfer, le bijoutier de l'avenue Mozart.

même manière, chacun ayant une façon particulière d'incliner la main pour donner le coup de pince.

LE TICKET Mais voici un exploit typique de la technique policière, illustration parfaite du policier échappé d'un roman de Conan Doyle ou de Gaston Leroux, examinant les murs et le sol à la loupe et, à la suite de cet examen, désignant théâtralement le coupable.

Un brave homme, employé modèle, honnête, consciencieux, ponctuel, garçon de bureau d'une compagnie d'assurances, Maurice Boulay, ne vient pas, un matin, prendre son service.

On va chez lui : il n'est pas rentré la veille au soir.

Le lendemain, on trouve son cadavre dans un fourré du Bois de Boulogne.

Les mobiles du crime échappent aux enquêteurs. Comme tous les garçons de bureau, Boulay n'est pas riche, il n'a effectué aucun encaissement pour le compte de ses patrons. Sa vie est régulière, il ne va pas au café, il est d'un tempérament paisible, on ne lui connaît pas d'ennemis et pourtant... il est mort assassiné.

Le brigadier-chef Riboulet est chargé de l'enquête et ne se montre nullement enthousiasmé de l'honneur qui lui échoit.

— Si jamais je m'en sors !... confie-t-il à des collègues.

Et Riboulet épluche soigneusement l'existence du garçon de bureau.

Il y a sûrement quelque chose, pense le policier — et cela n'a rien d'une lapalissade — sans quoi il serait encore en vie.

Tous les employés de la Compagnie d'assurances sont soigneusement interrogés, quelques légères hésitations, de petites contradictions sont enregistrées.

Et, soudain, la lumière se fait.

Dans le bureau de Boulay, on jouait aux courses, et le garçon de bureau prenait les paris de ses camarades et les portait ensuite, dans le quartier, à quelque book-maker.

Riboulet demande alors l'aide de la brigade des Jeux. Tous les preneurs de paris sont surveillés ; l'un d'entre eux, le concierge Tessier, de la rue Mogador, est particulièrement suspect. Une perquisition est opérée dans sa loge, puis dans la cave de l'immeuble. Elle demeure infructueuse.

Sur ces entrefaites, un témoin vient aiguiller la police sur une fausse piste. Le concierge respire et se croit définitivement hors de cause.

Il a compté sans la ténacité de Riboulet qui insiste tellement auprès du juge d'instruction qu'une nouvelle perquisition est décidée.

Le policier fouille partout, remue des bouteilles, déplace un tas de charbon ; mais, hélas, rien ! toujours rien.

Une lampe électrique à la main, il explore les coins et recoins de la cave, sous l'œil sceptique du magistrat. Riboulet perd patience, il va avouer son impuissance, lorsque, triomphalement, il s'écrie :

— Monsieur le juge, ça y est ! J'ai trouvé !

(Suite page 15.)

JEAN CEY.

La reconstitution du crime de l'Américain Richard Wall. Guy Davin, le meurtrier, que tient par le bras son avocat, M^e Maurice Garçon.



La fortune de Katia.

VRIENS n'attendit pas d'être questionné pour se laisser tomber sur le bord de la couchette qu'encombraient la valise ouverte.

— Voulez-vous nous dire d'où vient cet argent ? fit le capitaine d'une voix qui, à son insu, fut presque affectueuse.

Le jeune homme eut un mouvement accablé des épaules. Il fixait le linoléum de ses yeux vides.

— Je n'ai pas volé.

— C'est-à-dire que quelqu'un vous a demandé de cacher l'argent chez vous ?

— Je ne savais même pas qu'il fût là... Ce matin, à sept heures, il ne s'y trouvait pas...

Il parlait d'une voix morne, sans faire un effort pour convaincre ses interlocuteurs. Et, dès lors, on ne put rien lui tirer d'autre, sinon :

— Je n'ai pas volé... Je ne sais rien...

Jennings et le capitaine étaient à peine sortis qu'ils entendaient derrière la porte des sanglots déchirants, de vrais hurlements de déses-

— Je ne crois rien ! répliqua son compagnon avec une impatience inattendue.

— Il manque dix mille couronnes...

— Et les deux mille marks de Schuttringer, oui !

Le capitaine hâta le pas. Le gong résonnait encore dans les couloirs et Bell Evjen venait de s'installer dans la salle à manger. Schuttringer qui arrivait, aperçut le premier la liasse dans les mains de Petersen.

— Mon argent !... dit-il, en faisant rapidement quelques pas.

— Je ne l'ai pas. Jusqu'ici nous n'avons retrouvé que quarante mille couronnes, qui appartiennent à M. Evjen...

— Quarante ? répéta celui-ci en comptant curieusement les billets.

— J'espère que l'inspecteur Jennings mettra la main sur le reste.

— Qui peut bien avoir eu l'idée de...

— Ne m'en demandez pas davantage, voulez-vous ?

— Pardon ! intervint Schuttringer d'un air tétu. Le voleur de Monsieur est certainement mon voleur. Par conséquent, j'ai le droit de savoir...

— Servez, steward ! M^{me} Storm n'est pas sortie ?

— Je ne l'ai pas vue.

— Elle n'a pas sonné ?

— Non, capitaine...

— Voulez-vous mettre cet argent dans votre coffre jusqu'à la fin de la traversée ? demanda Bell Evjen qui était embarrassé de l'épaisse liasse de billets.

Et l'Allemand à lunettes grommela :

— J'aurais dû en faire autant tout de suite. Ce sera gai à Kirkenès, si...

C'était gai, avec pourtant un fond de gravet nordique qui, d'habitude, enchantait l'âme du capitaine.

Alors qu'il essayait de s'identifier avec le décor, une idée le frappa soudain, parce qu'il venait d'évoquer Katia, moite de la chaleur du lit, debout dans sa cabine en désordre, à l'atmosphère si lourde d'odeurs.

Au flanc du Polarlys glissait une barque où deux hommes aux gestes précis, émergeant des morues qui leur arrivaient aux genoux, tranchaient la tête des poissons, arrachaient les langues qu'ils lançaient dans un baquet, fendaient la bête en deux dans le sens de la longueur et laissaient retomber deux filets égaux, tandis que les arêtes et les entrailles passaient par-dessus bord.

Petersen les suivait des yeux sans les voir davantage qu'une toile de fond, évoquant par contre les moindres détails de la silhouette de la jeune femme.

— Il n'y avait pas d'argent dans sa cabine !

Il se rappelait tous les mouvements de Jennings. Il revoyait la lingerie fine et, entre autres, des chemises de soie noire qui l'avaient étonné.

Mais pas d'argent ! Pas de portefeuille !

Il essayait de reconstituer la première fouille, dans le brouillard de Stavanger, et sa mémoire ne gardait aucune trace de billets de banque aperçus.

L'inspecteur était adossé au bout de la passerelle que des débardeurs traversaient en file indienne.

Plus loin, Petersen vit Krull qui ne s'était toujours pas rasé et dont le visage était couvert d'une broussaille rousse. Il sembla au capitaine que le soutier l'observait, et il détourna la tête.

— Donne le premier coup de cloche ! commanda-t-il, dix minutes avant l'heure prévue, au second officier.



On achetait le poisson qui ne touchait même pas terre.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

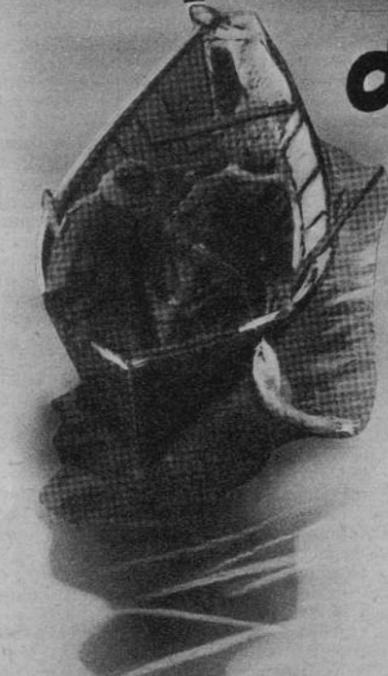
— Le vapeur Polarlys qui se rend d'Ham-bourg à Kirkenès, en longeant la côte norvégienne, vient de quitter l'Allemagne. Un passager, nommé Ericksen, a disparu. Une jolie femme, Katia Storm, a fait la conquête du troisième officier, Vriens, jeune homme tout fraîchement promu. Un riche commerçant, Bell Evjen, fort épris de Katia, flirte avec elle. Un autre passager, l'Allemand Schuttringer, semble, par contre, se désintéresser d'elle. Le soutier Peter Krull paraît suspect au capitaine Petersen. Le conseiller de police Sternberg, qui avait rejoint le Polarlys à Cuxhaven, est trouvé assassiné dans sa cabine. Le policier Jennings est désigné à une escale pour rester sur le navire. Le capitaine soupçonne tout le monde. Katia Storm, prétextant son anniversaire, offre du champagne aux officiers et aux passagers, chante, bavarde, flirte, affole chacun. Buvant plus que de raison, elle se couche tard et, le lendemain, demeure dans sa cabine. On découvre alors un vol important commis au préjudice de Schuttringer et d'Evjen. A ce dernier, on a dérobé cinquante mille couronnes en billets et de l'or. Une perquisition faite chez Katia donne des résultats négatifs. Au contraire, chez Vriens, on découvre quarante mille couronnes. Le jeune officier entre au même instant. Il reste devant son capitaine et le policier, frappé d'hébété, les bras ballants.

Le passager

du POLARLYS

par

GEORGES SIMENON



poir, et l'inspecteur, troublé, ému, regarda Petersen.

— Vous croyez que...

(1) Voir *Police-Magazine*, n° 381 à 386.

La saison de la morue à Svolvaer.

Petersen n'entendit pas la suite. Il était à peine dans sa cabine, où il fit jouer la serrure d'un coffre-fort portatif, que deux cris de sirène retentissaient. Il saisit sa peau de bique, dit au steward, en passant :

— Vous me servirez à déjeuner tout à l'heure !

C'était Svolvaer, avec les trois à quatre mille barques de pêche en sapin clair qui, en février, affluent de tous les coins de la Norvège afin de participer à la saison de la morue.

Un fouillis de mâts. Une forte odeur de résine.

Et, dans la ville qui, normalement, ne compte pas plus de deux mille habitants, un grouillement de traîneaux, d'hommes en fourrures ou en cirés. Des piles croulantes de morues déjà salées, maniées à la pelle.

Un petit vapeur noir, au milieu du port, était entouré d'un essaim animé de barques.

On y achetait le poisson qui ainsi ne touchait même pas terre et s'en allait le soir même à Aalesund.

Petersen dut serrer des mains, entendre des histoires et des chiffres, tandis que l'inspecteur montait la garde d'un air aussi discret que possible au bout de la passerelle.

Trois barques avaient disparu la veille, emportées vers le Maelström. Par contre, en moins d'un mois, on avait pêché quarante-cinq millions de morues.

Il écoutait, distrait. Son regard errait sur un décor et sur des visages familiers : des maisons de bois, la plupart peintes en teintes pâles ; des rues en pente, invariablement couvertes de neige, et des gamins en skis qui s'élançaient, se faufilaient entre les traîneaux, les caisses, les barils.

Quelques vapeurs de cinquante à cent tonneaux étaient amarrés au même quai que le Polarlys et portaient sur une ardoise le nom de la localité des îles qu'ils desservaient. De partout, des voix portaient à l'adresse de Petersen, qui essayait de garder sur ses lèvres un pâle sourire.

Il voyait Evjen et l'Allemand face à face dans la salle à manger. Un Lapon en costume bariolé, en bonnet à quatre pointes, se tenait debout à un angle du quai de pilotis et semblait s'empresser les yeux du mouvant spectacle, tandis qu'au loin, par delà le bras de mer, on devinait les montagnes blanches d'où il était descendu.

C'était coloré, trépidant, sans nervosité.

— Dites, capitaine ! C'est vrai, ce qu'on raconte ?... Vriens ?...

— Je n'en sais rien !

— Il prendra son quart ?

— S'il ne le prend pas, tu le prendras à sa place...

Il y avait comme des nuages de poudre de soleil qui passaient un moment dans le ciel, éclairaient un groupe de voiles, une proue luisante, un clocheton d'ardoises et qui faisaient place aussitôt à la grisaille et à la neige.

Le Lapon, après avoir hésité, monta à bord et prit un billet de troisième classe pour Hammerfest. Mais il refusa de descendre dans les cabines, s'assit sur le cabestan où Petersen devait le retrouver, tel quel, trois heures plus tard.

— Le second coup !...

Les palans furent rentrés, les panneaux tirés sur les cales qui commençaient à se vider.

Et, malgré la forte odeur de poisson qui régnait dans le port et dans la ville, le capitaine gardait sur la langue comme le goût âcre de la cabine de Katia.

— Vriens est là-haut ?

Car c'était le quart du troisième officier. En levant la tête, on put le voir, inouï, inhumain, raide comme un fétiche nègre, dans un coin de la passerelle.

Tous les objets devaient tourbillonner devant ses yeux, les sons se mêler en une cacophonie. Et, pourtant, quand le pilote lui adressa un signe, il s'approcha de la cheminée, tira par trois fois la poignée de la sirène qui déchira l'air.

L'eau bouillonna à l'arrière. Les barques fuyaient comme des moutons pris de panique. Un nuage de mouettes entourait l'étrave.

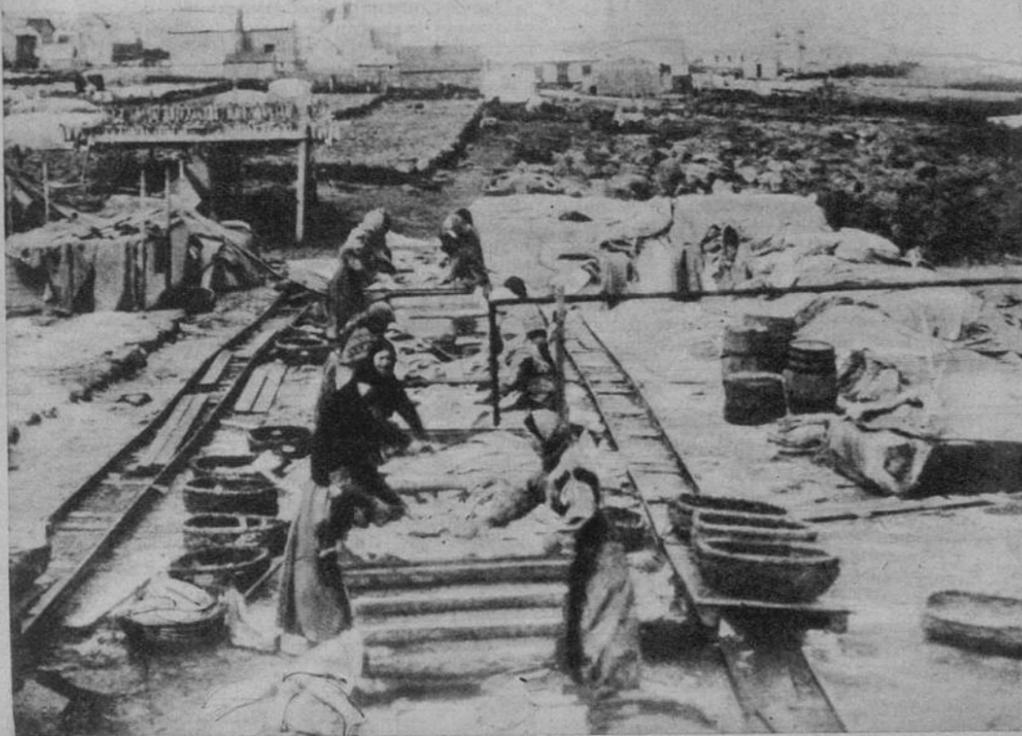
— Vous déjeunez, capitaine ?

C'était le steward, et ses cheveux blonds, son visage éclairé d'un éternel sourire timide, sa veste blanche.

— Pas encore...

Petersen se raccrochait au spectacle du port. On passa devant une usine qui, dix ans plus tôt encore, travaillait la baleine, mais qui ne faisait que l'huile de foie de morue.

Puis, brusquement, comme on virait de bord, ce fut une mer d'un vert pâle, des montagnes neigeuses qui ruisselaient de soleil.



Apothéose qu'il fallait se hâter de saisir, car la lumière dorée fondait et un voile d'un gris de cendre s'étendait sur l'eau comme un rideau.

Trois minutes plus tard, les montagnes n'étaient plus que des icebergs livides.

Petersen passa devant le policier sans rien lui dire, et, comme Evjen, après déjeuner, s'attardait dans le couloir, il feignit d'avoir à faire dans sa cabine.

Aussitôt que le chemin fut libre, il en sortit, s'arrêta assise sur son lit, le dos au mur, et regardait l'intrus de ses yeux auxquel le khol délayé donnait des reflets plus troubles que jamais.

Le capitaine referma la porte, put enjambrer une valise qui faillit le faire tomber.

— Je suis venu pour vous poser une question, dit-il.

Elle l'écoutait avec indifférence. Sa fièvre du matin était tombée. Elle était sans nerfs, sans coquetterie, avec un pli découragé au coin des lèvres.

Il voulait parler doucement. Et même il eût aimé lui faire comprendre que cette visite, sans l'inspecteur de police, n'avait pas un caractère agressif.

Il se passait en lui le phénomène contraire de tout à l'heure. Dans la cabine, c'était le va-et-vient du port qui s'obstinait sur sa rétine et la jeune femme s'y dessinait comme en surimpression.

— Voulez-vous me dire combien d'argent vous aviez sur vous en quittant Hambourg ?

Elle sourit d'un sourire à la fois amer et sarcastique. Mais ce n'était pas à son interlocuteur que s'adressait le sarcasme. C'était à elle, ou bien au sort.

— Cet argent, se hâta-t-il d'ajouter, vous devez encore l'avoir, car vous n'avez rien pu dépenser à bord. Les comptes se réglent en fin de traversée...

— Eh bien ! le mien ne sera pas réglé... Sans changer de place, elle s'était contentée de lever un bras. Son sac en crocodile, signé d'un des meilleurs maroquiniers de Londres, se trouvait dans le filet, au-dessus de sa tête.

Elle en tira la poignée et il tomba sur le lit.

— Tenez ! comptez... Donnez-moi d'abord mes cigarettes...

Comme il ne saisissait pas le sac, elle l'ouvrit, le poussa vers lui, fit jaillir la flamme d'un briquet d'or ciselé.

— C'est tout ce que j'ai... Vous n'osez pas ?...

Elle fermait à demi les yeux parce que la fumée de sa cigarette l'aveuglait. Elle tira un mouchoir du sac — un mouchoir tout pareil à celui qu'on avait trouvé dans la valise de Vriens — puis une boîte de métal travaillé contenant du rouge, de la poudre et du noir pour les yeux.

Enfin, elle éparpilla sur le lit une petite pincée de billets.

— Comptez... Voici dix marks... Cinquante francs belges... Trois pièces françaises de dix francs... Ah !... une pièce de deux florins et demi...

Elle jeta par terre le sac vide, se cala davantage contre le mur, répéta :

— C'est tout... Peut-être y avait-il encore une certaine fièvre dans sa voix. Mais une fièvre assourdie. Et tout son visage était beaucoup plus humain que d'habitude, plus proche des visages que Petersen connaissait.

Un jour, une voisine de seize ans, avec qui il jouait dans la montagne, s'était foulé un pied en heurtant une souche de sapin. Elle était coquette. Quelques instants auparavant encore, elle se moquait de lui.

Elle n'avait pas voulu pleurer. Elle avait souri. Mais elle montrait une pauvre figure brouillée, au teint irrégulier, rouge par plaques, où les lèvres ne savaient quel pli adopter.

A cet instant, Katia ressemblait un peu à la jeune Norvégienne et, de son côté, elle dut sentir que son compagnon la regardait d'une façon nouvelle, car, d'un geste inattendu, furtif, elle ramena son pyjama sur sa gorge.

— Voilà !... Je ne pourrai même pas payer le champagne que je vous ai invité à boire... J'avais juste de quoi prendre mon billet... Six cents marks, je crois... Et la monnaie qui me restait, je l'ai dépensée, la dernière nuit, à Hambourg...

— Avec Vriens, au Kristall... Il eût été plus à l'aise assis. Mais il ne pouvait s'asseoir qu'au bord de la couchette, c'est-à-dire trop près d'elle. Et il devait tenir les pieds écartés, à cause des objets qui encombraient le sol.

— Que comptiez-vous faire à Kirkenès ? Elle ne dit rien, le regarda d'un air presque apitoyé, en haussant les épaules.

— Laissez-moi ! A quoi tout cela nous avance-t-il ?... Voulez-vous me donner mon sac ?

Elle y prit un petit miroir dans lequel elle se contempla avec ironie. Ses doigts saisirent le bâton de rouge, puis le laissèrent retomber.

— Vous avez des parents ?

— Peu importe, n'est-ce pas ? A Kirkenès, vous n'aurez qu'à me remettre entre les mains de la police, pour n'avoir pas payé mon champagne et le vin que j'ai bu aux repas... Le steward ne recevra pas de pourboire...

Elle eût crié, elle se fût montrée échevelée que Petersen n'eût sans doute pas ressenti une telle impression de désespoir, d'irréductible dépression morale.

Il demanda pour dire quelque chose :

— Vous avez déjeuné ?

— Non...

Les ongles de ses pieds, qui frôlaient le capitaine, étaient aussi roses et polis que ceux des mains.

— Vous savez qu'on a retrouvé une partie des billets volés dans la cabine du troisième officier ?

— Vriens ?

Elle venait enfin de sursauter. Elle jeta sa cigarette sans se soucier de l'endroit où elle tomberait.

— Qu'est-ce que vous dites ? C'est impossible !... Vous cherchez à savoir et... Quarante billets de mille couronnes ont été saisis dans sa valise...

— Mais c'est impossible !... Ne comprenez-vous donc pas que c'est impossible ?...

Elle s'était soulevée et, comme elle ne pouvait se mettre debout dans la cabine trop étroite, elle était maintenant agenouillée sur la couchette.

— Ecoutez-moi, capitaine !... Je vous jure que...

Mais ses bras retombèrent. Elle se tut d'un air las. Comme elle baissait la tête, Petersen remarqua, à la racine des cheveux, un petit bouton de fièvre qui tendait la peau.

— Allez-vous-en... Vous ne me croirez quand même pas... Mais il faudra bien que tout cela s'arrange...

— Vous étiez à Paris, rue Delambre ?

Elle ne tressaillit pas, comme il s'y attendait. Une fois de plus, elle haussa les épaules et répéta :

— Allez-vous-en... Puis soudain :

— Où est Vriens ?

— Il monte son quart sur la passerelle...

— Laissez-moi ! Il faut...

Elle s'était levée, en dépit de la valise dans laquelle elle marcha. Elle arracha une robe du portemanteau.

— Vous voulez rester ici ?

On sentait qu'elle avait pris une décision. Brusquement, elle retira la veste de son pyjama, passa sa robe à même la peau.

Petersen battit en retraite, sans rien trouver à dire pour prendre congé. Le steward l'attendait à la porte de la salle à manger, où son couvert était toujours mis.

— Vous déjeunez, capitaine ?

Mais il grimpa jusqu'au fumoir où Evjen faisait les cent pas, tandis que Schuttringer entretenait une nouvelle partie d'échecs qui ne l'empêcha pas de lever la tête et de questionner :

— Mes deux mille marks ?...

— Pas encore...

— Ce que je ne comprends pas, commença Bell Evjen qui avait réfléchi longtemps à la question, c'est l'absence des dix mille couronnes et des pièces d'or. Le voleur n'avait aucune raison de diviser ainsi l'argent en deux parts inégales... Si nous avions fait escale quelque part, on pourrait croire.

— Il a pris toutes ses précautions ! gronda Schuttringer en avançant le fou du parti noir et en examinant la situation, le menton dans la main. Si bien qu'à l'heure qu'il est, il n'est pas dépourvu...

Petersen vit une ombre passer devant les hublots, ne reconnut pas la silhouette, mais eut l'impression très nette que c'était Peter Krull.

— Quelle est l'opinion de l'inspecteur ? reprit Evjen. Vous croyez, vous, capitaine, que c'est un policier intelligent ? Il me fait l'effet... comment dire !...

— Comme tous les inspecteurs ! intervint une fois de plus l'Allemand à lunettes.

Et, la langue passée entre les lèvres tant son attention était concentrée, il avança une tour de trois cases, articula pour lui-même :

— Echec et mat !...

Le soir tombait. Il n'y avait plus que la neige des montagnes à garder une luminosité qui paraissait artificielle. Les flots étaient d'un noir d'encre et se confondaient, à l'horizon, avec le ciel, grâce à la transition fournie par des gris dégradés.

Au moment où le capitaine sortait pour s'engager le long de l'échelle conduisant à la passerelle, le soutier en descendant, un bout de cigarette éteinte collé à la lèvre. Il se montra contrarié à la vue du capitaine.

— Qu'es-tu allé faire là-haut ?

— C'est mon heure...

— Tu ne sais pas lire ?

Et Petersen lui montrait l'avis interdisant l'accès de la passerelle de commandement.

— C'est bien le premier bateau où...

— A qui as-tu parlé ?

— A personne ! Il sont muets comme des mormues...

Le capitaine eut la sensation désagréable que son interlocuteur essayait de lire dans sa pensée. Et cela lui était d'autant plus pénible à ce moment que cette pensée était plus vague.

— File ! prononça-t-il en s'engageant dans l'escalier.

Debout devant le compas, le pilote l'accueillit en étendant une main vers le couchant et en annonçant :

— Du froid pour cette nuit... Si cela continue, il faudra casser la glace dans la baie de Kirkenès, comme en plein hiver...

Vriens avait le visage coupé par la bise. Il existait, à chaque angle de la passerelle en plein vent, un abri fait de deux panneaux vitrés où l'officier de quart pouvait se tenir.

Mais le jeune homme, encore qu'il n'eût qu'un maigre manteau de drap sur les épaules, restait à découvert. Il n'avait pas détourné la tête en entendant parler le pilote. Ses lèvres étaient bleues et ses mains sans gants serrées sur la rambarde.

— Qu'est-ce que j'avais ordonné ? l'interpella Petersen.

Vriens le regarda avec stupeur, chercha dans sa mémoire.

— D'emprunter une capote à un collègue pour monter le quart. Et des mitaines !

— Bien, mon capitaine...

Il ne bougea pas.

— Combien de tours aux machines ?

— Cent dix...

— Combien de brasses de fond ?

— Quatre-vingts...

Il était à giller — ou à priver de confiture ! — tant il avait l'air gosse dans ses vêtements tout neufs, avec son galon doré qui manquait de patine, sa poitrine creuse qu'on voyait se soulever au rythme de sa respiration et ses yeux cernés, ses mâchoires qu'il serrait à grand renfort de volonté pour avoir l'air crâne.

(A suivre.) GEORGES SIMENON.

— Vous voulez rester ici ?

On sentait qu'elle avait pris une décision. Brusquement, elle retira la veste de son pyjama, passa sa robe à même la peau.

Petersen battit en retraite, sans rien trouver à dire pour prendre congé. Le steward l'attendait à la porte de la salle à manger, où son couvert était toujours mis.

— Vous déjeunez, capitaine ?

Mais il grimpa jusqu'au fumoir où Evjen faisait les cent pas, tandis que Schuttringer entretenait une nouvelle partie d'échecs qui ne l'empêcha pas de lever la tête et de questionner :

— Mes deux mille marks ?...

— Pas encore...

— Ce que je ne comprends pas, commença Bell Evjen qui avait réfléchi longtemps à la question, c'est l'absence des dix mille couronnes et des pièces d'or. Le voleur n'avait aucune raison de diviser ainsi l'argent en deux parts inégales... Si nous avions fait escale quelque part, on pourrait croire.

— Il a pris toutes ses précautions ! gronda Schuttringer en avançant le fou du parti noir et en examinant la situation, le menton dans la main. Si bien qu'à l'heure qu'il est, il n'est pas dépourvu...

Petersen vit une ombre passer devant les hublots, ne reconnut pas la silhouette, mais eut l'impression très nette que c'était Peter Krull.

— Quelle est l'opinion de l'inspecteur ? reprit Evjen. Vous croyez, vous, capitaine, que c'est un policier intelligent ? Il me fait l'effet... comment dire !...

— Comme tous les inspecteurs ! intervint une fois de plus l'Allemand à lunettes.

Et, la langue passée entre les lèvres tant son attention était concentrée, il avança une tour de trois cases, articula pour lui-même :

— Echec et mat !...

Le soir tombait. Il n'y avait plus que la neige des montagnes à garder une luminosité qui paraissait artificielle. Les flots étaient d'un noir d'encre et se confondaient, à l'horizon, avec le ciel, grâce à la transition fournie par des gris dégradés.

Au moment où le capitaine sortait pour s'engager le long de l'échelle conduisant à la passerelle, le soutier en descendant, un bout de cigarette éteinte collé à la lèvre. Il se montra contrarié à la vue du capitaine.

— Qu'es-tu allé faire là-haut ?

— C'est mon heure...

— Tu ne sais pas lire ?

Et Petersen lui montrait l'avis interdisant l'accès de la passerelle de commandement.

— C'est bien le premier bateau où...

— A qui as-tu parlé ?

— A personne ! Il sont muets comme des mormues...

Le capitaine eut la sensation désagréable que son interlocuteur essayait de lire dans sa pensée. Et cela lui était d'autant plus pénible à ce moment que cette pensée était plus vague.

— File ! prononça-t-il en s'engageant dans l'escalier.

Debout devant le compas, le pilote l'accueillit en étendant une main vers le couchant et en annonçant :

— Du froid pour cette nuit... Si cela continue, il faudra casser la glace dans la baie de Kirkenès, comme en plein hiver...

Vriens avait le visage coupé par la bise. Il existait, à chaque angle de la passerelle en plein vent, un abri fait de deux panneaux vitrés où l'officier de quart pouvait se tenir.

Mais le jeune homme, encore qu'il n'eût qu'un maigre manteau de drap sur les épaules, restait à découvert. Il n'avait pas détourné la tête en entendant parler le pilote. Ses lèvres étaient bleues et ses mains sans gants serrées sur la rambarde.

— Qu'est-ce que j'avais ordonné ? l'interpella Petersen.

Vriens le regarda avec stupeur, chercha dans sa mémoire.

— D'emprunter une capote à un collègue pour monter le quart. Et des mitaines !

— Bien, mon capitaine...

Il ne bougea pas.

— Combien de tours aux machines ?

— Cent dix...

— Combien de brasses de fond ?

— Quatre-vingts...

Il était à giller — ou à priver de confiture ! — tant il avait l'air gosse dans ses vêtements tout neufs, avec son galon doré qui manquait de patine, sa poitrine creuse qu'on voyait se soulever au rythme de sa respiration et ses yeux cernés, ses mâchoires qu'il serrait à grand renfort de volonté pour avoir l'air crâne.

(A suivre.) GEORGES SIMENON.

La Police Française de Shanghai

(Suite de la page 7.)

Le texte traduit donnait des instructions à un agitateur pour réunir ses principaux sous-ordres et leur communiquer les instructions de l'organisme directeur.

Je détruis le texte existant au moyen d'un solvant, puis, employant le même procédé (encre secrète et code), j'écrivis l'ordre de convoquer quelques jours plus tard la même bande, à un endroit dont nous étions sûrs, pour y recevoir des instructions verbales.

La lettre, soigneusement refermée et recachetée, fut réacheminée normalement. Quant, au jour dit, la bande fut réunie, c'est la police qui vint lui rendre visite...

Maintenant, tout est changé.

Je vois les lourdes grilles entourant la concession fermées, entourées de sacs de sable. Je vois les mitrailleuses braquées, les blockhaus barricadés et armés.

J'entends le bruit des autos-mitrailleuses patrouillant dans l'avenue Joffre aux boutiques closes. J'entends le grondement sourd des canons venant du côté de Chapei, puis, plus proche, celui des navires tirant sur Pootong.

A son travail habituel, déjà énorme, la Police ajoute une autre tâche aussi impérieuse : assurer la sécurité de son territoire.

Il faut tout craindre en ces périodes troubles : émeutes de la foule apeurée, affamée, le ravitaillement devenant de jour en jour plus difficile ; tentatives d'entrée sur la concession d'éléments dangereux, bandits que de tels événements font surgir de tout point et à qui l'occasion apparaît propice ; destruction par les obus égarés et les bombes que les avions, peu ou trop habiles lâchent sur la concession, incendies qui s'allument un peu partout et que les constructions de bois et de carton rendent si redoutables.

Voilà ce que, pendant plus de deux mois, a subi stoïquement, héroïquement, notre admirable police française à Shanghai.

Soldats au service de la société, nos policiers accomplissent leur lourd devoir parmi les balles et les obus, ayant en plus à craindre le choléra et la fièvre.

Comme je suis souvent près de vous, mes anciens camarades ! Vingt mille kilomètres nous séparent, mais la pensée est rapide. Il me semble que c'est hier que je vous ai quittés.

Courage, tout se calmera. La Chine est un pays comparable à la surface d'un lac. Le moindre souffle la ride, une pierre lancée cause une sorte de tumulte, puis tout redevient serein comme devant.

Tous ceux qui ont essayé de coloniser ce curieux peuple se sont fait absorber. Aucun n'a pu résister au charme pernicieux de cette race si vieille que le temps pour elle n'existe pas.

Lentement, mais avec une sûreté absolue, les vainqueurs sont éliminés, digérés. Curieux pays, oui ; mais si séduisant, et dont le charme agit encore longtemps après qu'on l'a quitté...

A. EGMONT DESPERROIS,
Ex-sous-directeur
de la Police française de Shanghai,
Ex-chef de l'identité judiciaire.

Un procès pour un baiser

DANS les derniers jours de l'été 1937, à la gare de Riccione, en Italie, une dame se présenta pour retirer des bagages. Était-ce la beauté de cette dame, était-ce la chaleur ? L'employé à qui elle s'adressa ne trouva rien de mieux que de la serrer dans ses bras amoureuxment et de poser sur ses lèvres un baiser. Tout cela sans dire un mot, sans expliquer son geste !

La dame ne parut pas du tout flattée de cet hommage spontané. Elle poussa des hauts cris, prit des personnes à témoin et s'en fut aussitôt raconter à son mari l'attentat dont elle avait été victime.

Le mari porta plainte contre le cheminot ardent. C'était un Sicilien nommé Giacomuzzi. Il fut cité à comparaître devant le juge de Riccione. Celui-ci écouta l'exposé de l'affaire. Mais sans doute était-il lui-même un passionné dans le genre du cheminot, car il ne trouva pas l'affaire aussi grave qu'on voulait bien le dire et, dans la langue un peu spéciale qui est le propre de tous les magistrats du monde, il acquitta Giacomuzzi avec cet attendu savoureux :

« Un baiser donné en public entre deux personnes, même de sexes différents, représente un acte habituel de salut et non un attentat aux bonnes mœurs. »

Il fallut que le mari de la plaignante allât en appel pour avoir raison et contre le criminel et contre le juge trop humoriste.

PROCHAINEMENT :

LE DIABLE A-T-IL DES SECRETS MAUDITS ?

Un hallucinant article de Jean PERRIGAULT



Elle retira la veste de son pyjama et passa la robe à même sa peau.

Nos grands Avocats racontent..

M^e Alexandre ZÉVAËS



Un visage à la Jaurès ; une silhouette à la Zola. Le regard est paisible sous les paupières un peu lourdes. L'ensemble est cordial et paternel ; et de la barbe poivre et sel, taillée carrée, sort une voix calme, sans éclat, sans emphase.

— Alors, dit l'organe bienveillant, qu'attendez-vous de moi ?
— Des confidences professionnelles, Maître, des souvenirs...

La barbe s'étale un peu plus sur les joues et je devine qu'un sourire s'épanouit dessous.

— Des souvenirs ? Diable ! C'est bien loin, ça, les souvenirs ! J'ai commencé ma vie d'homme sous le signe de la lutte, et c'est peut-être mon ardeur combative qui m'a mené au Barreau. Au Barreau que je n'aimais guère d'ailleurs...

— Pourquoi cela, Maître ?

— Oh ! la fougue de la jeunesse, voyez-vous ! J'ai d'abord fait du journalisme et j'ai tenu mon rôle dans les rangs des dreyfusards. Je me suis battu ardemment par la voix, par la plume... Et, parce que les avocats, dans la proportion de 80 p. 100 environ, étaient antidreyfusards, comment n'aurais-je pas nourri contre le Barreau un sentiment d'antipathie ?... Cependant, en 1905, sans délaissier tout à fait le journalisme, j'endossai la toge à mon tour — sans que cela indiquât, du reste, que j'étais converti aux idées de ceux qui devenaient mes confrères. La

lutte politique me passionnait toujours et je continuais à rompre des lances dans la lice que représente la Chambre des Députés où j'étais entré dès 1898. Je plaçais peu.

— Journalisme, politique... cela

devenait suffire, en effet, à occuper votre activité...

— Ne croyez pas cela ! Je ne plaçais guère parce que j'ai toujours estimé qu'il existe une sorte d'incompatibilité morale entre la profession d'avocat et le mandat de député. Je n'ai véritablement abordé le Barreau qu'en 1910, à l'échéance de ma troisième législature.

— Et vous vous êtes alors complètement donné à votre tâche de défenseur...

— Ma foi ! oui. La profession d'avocat est passionnante en raison de l'infinie variété des affaires qui se présentent. Deux causes qui semblent a priori identiques sont, en réalité, différentes. Les éléments psychologiques sont dissemblables, les individus réagissant tous diversement. Une cause, un client sont toujours de la nouveauté : ils ne me déçoivent jamais. Il n'y a que le Code, la routine judiciaire, et les juges eux-mêmes parfois, qui me déçoivent...

— Seriez-vous donc, Maître, dans le clan de ceux qui attendent — qui demandent — des réformes ?

— Je m'en flatte, oui. La procédure française s'embarrasse de complications invraisemblables qu'il serait souhaitable de voir cesser.

— Par exemple ?

— Par exemple ? Prenons un cas courant, tenez : un individu est renversé par une automobile. Qu'il soit blessé peu ou grièvement, qu'importe : la procédure sera toujours la même. L'accidenté devra, qu'il soit riche ou pauvre, assurer personnellement tous les frais d'expertises et d'assignations. On lui donnera peut-être gain de cause, mais il aura dépensé deux mille francs et attendu trois ans avant que la sentence intervienne.

— C'est monstrueux !

— Et dangereux ! Car, en trois ans, des témoins meurent, changent de localité, oublient même ! L'homme blessé qui aura souffert, dépensé son argent et attendu des années une légitime indemnité, risque de se voir débouté faute de témoignages suffisants.

— Il semble difficile de croire, après cela, à la valeur de notre organisation judiciaire...

La barbe poivre et sel dissimule mal un nouveau sourire.

— Toute la procédure française marche ainsi. Elle appelle des réformes profondes.

— Quelles sont celles que vous préconisez au premier chef, maître ?

— En matière civile, d'abord. La première, l'essentielle réforme : simplification de la procédure... A quoi bon susciter des assignations multiples, des expertises renouvelées et administrativement compli-

Toute la procédure française marche ainsi. Les dossiers dorment sous la poussière...

quées ? Les dossiers dorment sous la poussière ; les services administratifs sont multipliés alors que, dans beaucoup de cas, une simple lettre recommandée adressée à l'autorité judiciaire devrait suffire, appuyée au besoin par le témoignage d'un certificat émanant d'un médecin assermenté. Cela simplifierait la tâche des magistrats et rendrait la justice accessible à tous, même aux gens pauvres. Telle qu'elle sévit actuellement, elle est lente et onéreuse...

Je hasarde timidement :

— Est-elle juste, au moins, Maître ?

Une imperceptible hésitation immobilise la barbe carrée et une petite toux diplomatique donne à l'éloquent causeur le temps de la réflexion. Mais, catégorique et courageux, M^e Zévaës, formule :

— Pour les délits de droit commun, il faut reconnaître que oui. Mais, pour les affaires qui ont un caractère politique, je dois avouer que les magistrats jugent parfois avec une partialité de caste assez révoltante.

— Comme je suis très respectueuse des institutions de mon pays, je me garderai de faire à ceci des commentaires qui pourraient paraître désobligeants à quelques-uns... Puis-je vous demander maintenant, Maître, si vous estimeriez également souhaitable des réformes en matière criminelle ?...

— Certes oui ! On a institué il y a trois ans une réforme... curieuse, dirais-je, qui, à mon avis, loin de marquer un progrès aggrave certains caractères fâcheux de notre organisation judiciaire. C'est ainsi que les juges participent, à grand renfort d'articles de codes, à la décision du jury. Celui-ci, impressionné par l'hermétisme de la loi et de la jurisprudence, par la majesté aussi d'une cour en robes rouges, ne statue pas toujours ainsi qu'il le devrait. Car le jury, en principe, représente la justice populaire, avec son bon sens et son cœur sensible. Le tribunal, lui, représente la justice abstraite et supérieure si j'ose dire, qui tient d'une main un Code sans âme et de l'autre un glaive exécuteur.

« Eh bien, la réforme qui s'impose en matière criminelle, c'est celle qui laissera le jury maître absolu de la peine.

« Ce qui est vrai pour les Assises l'est également pour les conseils de guerre qui sont constitués, depuis trois ans également, par des officiers présidés par un conseiller à la Cour. Il est souhaitable, afin d'éviter une rigueur parfois inhumaine dans l'énoncé des verdicts, de voir reprendre l'ancienne formule qui attribuait la présidence desdits conseils à un militaire capable, parfois, de s'évader de l'esprit étroit des codes. Car, actuellement, voyez-vous, les juges militaires et occasionnels se laissent visiblement dominer par l'omniscience intransigeante du juge professionnel et civil.

« Somme toute, je souhaite de toutes mes forces les réformes suivantes : la refonte des codes, d'abord. Puis la refonte des cadres, car un vigoureux nettoyage revigorerait et tonifierait nos institutions judiciaires. Enfin, mesure ultime et indispensable au sain fonctionnement de la justice : suppression de l'immovibilité de la magistrature.

— Voilà qui est parler net, Maître, et je vous en remercie. Et maintenant revivez, je vous prie, pour les lecteurs de *Police-Magazine*, quelques-uns des souvenirs qui s'attachent à quelques-unes des grandes causes que vous avez défendues...

Miraculeusement, le visage paternel change d'expression, de modelé, presque de formes. Le geste paisible s'étale comme dans une large envolée de manches. L'avocat, le vieux lutteur ardent ressuscite.

« De dures causes, parfois... Tenir tête à la meute des témoins à charge, se débattre dans les rets que vous tendent l'accusation et la partie civile... Reculer, parfois, mais non

sans donner le coup de boutoir qui blessera l'adversaire, et rattaquer aussitôt... Cette lutte est une sorte d'ivresse. Pourtant, je n'ai jamais commencé une plaidoirie sans éprouver le trac, un trac qui pâlit mes joues et glace mes mains. Oh ! cela dure une minute, vous savez !

« Les grandes causes ?... Affaire des bandits tragiques où je défendais Carouy. Audiences véhémentes et houleuses... Affaire Stavisky où je fus l'avocat de Romagnino. Audiences glacées où toutes les ressources des codes et de la chicane étaient mises en œuvre, bousculées parfois par quelque interjection violente, par quelque grand éclat de voix...

— Des anecdotes, Maître, s'il vous plaît ?...

— Une ou deux, ce sera tout, car je dois prendre un train dans une heure pour aller plaider en province... C'était il y a quelques années. Je devais plaider à Lyon une affaire de correctionnelle. Je prie mon client de m'adresser différents éclaircissements. Il me répond : « Ne vous tourmentez pas, Maître. Je vous fournirai sur place les éléments de votre plaidoirie ». J'arrive la veille des débats, et je me rends immédiatement à la prison où n'attend mon homme. Celui-ci me tend une main de papier noirie d'une écriture serrée. « Votre plaidoirie », me dit-il avec une simplicité digne de l'ancien. Amusé, je feuillete le travail. Entre les feuillets manuscrits, j'avisé une page blanche. Négligemment, mon client m'explique : « Cette page est pour vous. C'est là que vous ferez de l'esprit... »

M^e Zévaës sourit :

— Il m'en demandait peu, vous voyez ! « ...Une autre histoire qui s'est passée à Marseille et qui a l'air d'une galéjade... Un garçon de là-bas qui en avait assez du conjungo me convie à venir présenter sa cause à l'audience de divorce. Et voilà que mon homme s'avise tout à coup de vouloir « épater » les amis en leur présentant l'avocat « descendu » de Paris tout exprès pour plaider en sa faveur.

« Je veux vous « montrer » aux camarades, me dit ce sympathique enfant de la Canebière. A midi nous irons prendre le pastis avec les copains ».

« Midi. On me regarde, on me détaille, on s'émerveille de la munificence de l'ami qui a assez « d'estomac » pour avoir dérangé un avocat de la capitale, et les conversations s'engagent autour des cinq ou six tables occupées par notre groupe.

Je rêve en écoutant distraitement les bavardages et en admirant l'enseigne, en face, de Pascal, le traîtreur spécialiste de plats marseillais. A côté de moi, deux amis dialoguent :

« — Dis donc, pourquoi qu'il se divorce, Untel ? Sa femme, elle est pourtant une belle fille, bien roulée et tout.

« — Hé, je sais pas exactement... Tu sais, comme dit Pascal :

« Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas... »

« Oh ! Bonne mère ! Mon client a entendu ! Furieux, il vitupère :

« — Pascal, il a dit ça ? De quoi est-ce qu'il se mêle, ce marchand de bouillabaisse ? Est-ce que mes affaires le regardent !... »

Ce mot du Marseillais est le mot de la fin. M^e Zévaës se lève, sourit et me tend la main. Les trains, hélas ! n'attendent pas.

ALEX PLUNIAN.

Romagnino (Au centre) au banc des prévenus.



On accuse, on plaide, on juge...

LA JUSTICE ET SON ERSATZ

Rosita est une jolie fille blonde aux yeux de violette, de grande taille, mais de petite vertu. Elle quitta à quinze ans l'humble mansarde paternelle pour le pavé montmartrois, où elle eut vite fait de trouver un protecteur qui lui apprit l'art, s'il est permis de dire, de tirer le parti le plus avantageux de ses charmes.

Le beau Louis tint longtemps Rosita sous sa coupe : elle l'aimait, elle lui obéit et reçut avec une égale soumission les coups et les baisers.

Mais l'homme était trop sévère... Ses mots tendres étaient rares ; ses caresses, plus encore. Par contre, il maniait avec générosité la canne, voire le fouet, sans oublier les gifles cinglantes et quotidiennes.

Un soir que Rosita n'avait pas « travaillé », le beau Louis se fâcha tout rouge. La scène se passait dans un bar voisin de la porte Saint-Denis.

— Viens, ordonna-t-il, sortons. Tête basse, sentant venir les coups, elle le suivit.

Il l'entraîna dans une petite rue obscure : — Tiens, dit-il, voilà un acompte !

Et deux filles retentissantes sonnèrent sur les joues fardées de la belle de nuit.

— Ce n'est pas tout, promit-il, en rentrant chez nous, je te fouette au sang !

La perspective n'enchantait pas Rosita qui se mit à hurler et, tandis qu'il tentait de l'entraîner dans une maison proche dont la porte est semblable à une fille qui racole, deux agents apparurent...

Le chevalier du trottoir fut, pour vagabondage spécial, envoyé à la Santé, mais un triste sort attendait sa victime : de sa prison, il organisa un tribunal chargé de juger la rebelle, laquelle devait être poursuivie pour désobéissance et trahison devant la justice du milieu.

Comment les ordres du beau Louis parvinrent-ils à ses acolytes ? Mystère : la justice de la pègre a son code que ne connaît pas complètement la justice bourgeoise.

Quoi qu'il en soit, la décision du prisonnier fut exécutée : Rosita, arrêtée à son domicile, par deux inspecteurs improvisés, dut se rendre devant un tribunal non moins improvisé, composé d'un président, de deux assesseurs et d'un substitut, tous recrutés parmi les meilleurs amis du beau Louis.

La péripatéticienne — pour parler comme Joseph Prudhomme — tenta en vain de se défendre devant cette sorte de haute cour du milieu siégeant dans l'arrière-boutique d'un bar et elle fut condamnée à trois ans de travaux forcés.

On imagine en quoi consistaient ces travaux forcés qui devaient être purgés dans une maison spéciale de Bordeaux.

La sentence étant exécutoire sur-le-champ et sans appel, la condamnée, escortée de deux anges gardiens, fut emmenée à la gare.

— Si tu cries, lui avait-on dit, on te brûle !

Elle ne cria point, mais, profitant d'une bousculade au guichet de la gare, elle s'enfuit et alla conter son histoire au commissaire de police : la justice — la vraie — lui semblait sans doute moins dangereuse que son ersatz, celle du milieu.

Or donc, Louis l'instigateur, le président, les assesseurs, le substitut et les deux anges gardiens comparaissaient dernièrement devant leurs « collègues » de la 14^e Chambre correctionnelle, qui les considérèrent avec une ironique sévérité :

— Nous ne reconnaissons pas votre justice, déclara le président-ersatz.

Et le président — le bon — de répliquer :

— Tant pis, vous la subirez quand même !

Et il condamna les inculpés à des peines variant de un à trois ans de prison.

Rosita, satisfaite, souriait... mais quel sera son sort lorsque son ex-protecteur et ses amis sortiront de prison ?

La justice du milieu, après un nouvel exploit, ne reviendra-t-elle pas demander des comptes à celle qu'elle ne reconnaît pas, mais qu'elle est bien obligée d'admettre tout de même ?

FEMME TROP SILENCIEUSE... MARI TROP BRUYANT

— Veux-tu sortir, Marguerite ?

Pas de réponse.

— Marguerite, je te pose une question et je te prie de dire oui ou non.

Rien.

— Marguerite, une dernière fois, je te demande si tu veux sortir...

Silence.

Furieux, exaspéré, vexé, le mari claqua la porte : voilà un mois que sa femme lui inflige ce régime : elle oppose à tout ce qu'il lui dit le silence le plus absolu.

Et pourquoi ? Simplement, parce qu'il lui a refusé, sous le très raisonnable prétexte de ses finances en baisse, d'acheter le manteau de léopard qu'elle désirait.

— Une dernière fois, a-t-elle insisté, je te le demande, offre-moi ce manteau.

— Impossible.

— Bien ! Tu le regretteras...

Et, de fait, il commença à le regretter... Sa femme, à qui tant de fois il a reproché son incontinence verbale, sa femme qui, si souvent, l'a fatigué d'un flux de paroles inutiles, sa femme est devenue muette et c'est, pour le pauvre mari, un véritable supplice que cette présence maussade et sans voix.

« Bah ! a-t-il pensé pour se consoler, elle se lassera ! »

Mais non, elle ne s'est pas lassée :

— Écoute, a-t-il offert un soir, malgré mon manque d'argent, je vais m'arranger... Prends le manteau !

O surprise ! elle n'a toujours pas répondu.

— Je ne veux pas devenir fou ! a conclu l'époux.

Et il a demandé le divorce.

M^e André Voirin a plaidé devant le tribunal civil que l'attitude de la femme était une injure pour son conjoint et les juges lui ont donné gain de cause en prononçant le divorce aux torts de l'épouse trop silencieuse.

A la même Chambre — la troisième — le hasard avait amené ce même jour une femme à demander le divorce contre son mari trop bruyant, de façon nocturne.

— Il ronfle, il ronfle avec un bruit de forge qui non seulement m'empêche de dormir, mais encore empêche les autres locataires de reposer !

Et, comme preuve de ses allégations, la demanderesse offrait au tribunal des attestations des voisins, affirmant que le dormeur était affligé d'un ronflement si sonore qu'il s'entendait dans un rayon de cent mètres (sic).

Cette musique nocturne et inesthétique avait rendu l'épouse si nerveuse et si anémique qu'elle était, à présent, obligée de se soigner.

— Mais pourquoi, interrogea le président, votre cliente, madame, persiste-t-elle à coucher... dans le lit conjugal ?

Et l'avocate d'affirmer que sa cliente avait bien déserté ladite couche, mais que le ronflement la poursuivait dans les deux autres pièces de l'appartement.

Le tribunal a prononcé le divorce aux torts et griefs du mari ronfleur, qui avait, au préalable, refusé de se faire opérer pour être débarrassé de son infirmité nasale.

Toutefois, ce jugement ayant été prononcé par défaut, il est probable que le bruyant époux y fera opposition.

SYLVIA RISSER.

LE DERNIER MÉTIER DE TITI

Eugène R..., estimé sur le macadam

sous le nom de Titi l'Espagnol, est né à Paris, de mère inconnue et d'un père qui l'abandonna dès l'âge le plus tendre.

Que l'on ne doute pas une minute de cette singulière situation d'état civil. Légèrement, elle est sans aucun doute le fait d'une erreur d'inscription, mais elle a créé une sorte d'aurole mystérieuse autour de Titi, le seul homme « in the world » (ou dans son quartier) issu d'un père connu et d'une mère qui, en droit, n'exista point.

Qu'il en ait donc profité pour prendre plusieurs femmes, successivement, les traiter en seigneur et maître absolu et exercer les professions les plus diverses, rien d'étonnant. n'est-ce pas ?

A une question du président de la n^e correctionnelle sur ce dernier sujet, il répond :

— Moi, j'ai fait un peu de tout, mais mon genre, c'est la publicité et la figuration. J'ai créé le Dandy-automate (j'étais beau dans ce temps-là) pour un tailleur des boulevards ; j'ai figuré aussi le riche client de province qui, cent fois par jour, se fait indiquer : « Cet hôtel du Centre... qui... dont... souvent recommandé par mes amis ».

Avec le concours d'un groom bien stylé qui criait aussitôt : « Je vois ce que Monsieur veut dire : Le Super-Palace, à dix mètres, Hôtel de premier ordre, cinquante chambres, salles de bain, eau courante et salon de lecture... »

— Métiers bizarres, en effet, observe le président.

— Oh ! j'ai fait mieux... Tenez, chef d'équipe pour le cabaret du Firmament, douze bonshommes habillés en pasteurs suivis de douze archanges en tunique de soie, avec des ailes.

« J'ai été aussi poilu à Verdun, mes juges ! »

— Pendant la guerre ?

— Non, pendant un film. Trente francs par jour pour figurer la vie des tranchées avec marmitage au chiquet et boue artificielle...

— Bref, vingt métiers qui vous ont procuré autant de misères. Eh bien, expliquez-vous donc maintenant sur le délit qui vous est attribué... J'avoue qu'il me surprend un peu, car plus je vous regarde, plus je

(Suite page 15.)



Un parricide trahi par la Radio

Ah, cette T. S. F. ! — Mais ils ne l'arrêtent donc jamais ? — Assez, assez ! Ils font les Six Jours de la radio ! C'est ainsi que les voisins de Hans Schmidt, petit retraité habitant la banlieue de Berlin, se plaignaient des bruits que l'appareil de T. S. F. déversait sans cesse, jour et nuit, dans leur paisible localité. Enfin, on alla frapper à la porte de Schmidt. Pas de réponse, sauf la voix de la T. S. F.

— C'est louche, dit quelqu'un, il faut appeler la police.

La police finit par enfoncer la porte d'entrée. Tout semblait en ordre dans la maison. Un agent arrêta la T. S. F. et le silence se rétablit. Mais... où étaient Hans Schmidt et sa femme ? Partis en voyage peut-être ?

Le commissaire de police connaissait bien Hans Schmidt, homme méticuleux et ordonné.

— Je ne croirai jamais, dit-il, que Schmidt ait pu oublier de fermer la T. S. F. J'en parlerai à son fils Paul.

Mais Paul était, lui aussi, disparu. Ses camarades s'en déclarèrent fort étonnés, car on était en plein travail à la Faculté de médecine où il étudiait.

Un étudiant dit : — Paul m'a parlé de son désir de rester quelques jours à la maison pour s'y livrer à des expériences.

— Quelles expériences ? demanda l'inspecteur de police chargé de l'enquête.

— Chimiques. Paul essayait l'effet de certains acides sur divers objets.

— Venez avec moi ! dit l'inspecteur.

Le jeune étudiant et le policier se trouverent bientôt dans la maison des Schmidt, dont la cave servait à Paul de laboratoire.

Tout y semblait en ordre.

— Vous voyez que votre ami n'est pas là. Est-ce bien ici qu'il se livrait à ses expériences ?

Soudain, l'étudiant poussa un cri. Il venait d'apercevoir un bocal plein d'un liquide et qui portait cette inscription : Peter.

— Qu'y a-t-il ? demanda l'inspecteur.

L'étudiant expliqua que le chat du concierge de la Faculté, Peter, avait disparu quelques semaines auparavant. Et, comme Paul avait parlé de ses expériences, il devait avoir enlevé le chat.

— Je sais, dit l'étudiant, Paul a tué la pauvre bête, et il a pu la dissoudre dans ce bocal. C'était ça, ses expériences avec les acides.

L'inspecteur réfléchit. Puis, avisant deux vastes récipients de grès dans un coin :

— Vous savez à quoi ça sert ?

— Oui, on y garde des acides.

— Ouvrons-les !

Ils ouvrirent un récipient de grès et y trouvèrent les restes d'un corps humain. La plus grande partie du cadavre avait déjà



La plus grande partie du cadavre avait déjà été dissoute dans l'acide.

été dissoute dans l'acide, mais on reconnaissait encore le tronc. Dans l'autre récipient, un deuxième corps était en train de se dissoudre. C'était tout ce qui restait de Hans Schmidt et de sa femme.

Quelques jours plus tard, Paul fut arrêté, loin de Berlin, en Prusse Orientale, où il était venu s'établir avec sa maîtresse. Le misérable avoua son crime : il avait tué ses parents, volé leurs économies, puis, dépecé les cadavres et introduit les morceaux dans deux récipients de grès pleins d'un acide dont il avait expérimenté l'effet sur le chat de l'Université.

Si Paul n'avait pas oublié de fermer la T. S. F., le crime n'aurait jamais été découvert, car les corps se seraient dissous dans l'acide.

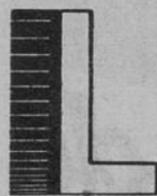
B. ANDRÉ.

PROCHAINEMENT : Les Enfants du désespoir

L'Affaire Manin rebondit

VALENCE

(De notre envoyé spécial.)



L'AFFAIRE Manin...

Une des plus sensationnelles affaires, assurément, de ces deux derniers lustres.

Mais vous en souvenez-vous seulement ?

Peut-être pas ; car elle remonte, disons-le tout de suite, à près de sept années et, seuls, ses rebondissements successifs firent qu'on en reparla depuis cette époque déjà lointaine.

Ah ! on peut dire qu'on en reparla, de cette affaire Manin !

Et que d'encre ne fit-elle pas couler ! Or voilà qu'au moment où, logiquement, on pouvait la croire terminée — ou presque, puisqu'il ne s'agissait plus que d'attendre son épilogue en Cour d'Assises — voilà que tout est à recommencer.

Deux êtres — un homme et une femme — soupçonnés du plus lâche et du plus abominable des forfaits devaient comparaître prochainement devant le jury. Il n'en sera rien, la Cour de cassation venant d'annuler la procédure et ayant confié une nouvelle instruction à la Cour d'appel de Nîmes.

1938 ! Et ce pauvre Manin qui est mort, assassiné, depuis sept ans... Mais rappelons d'abord les faits.

LE CADAVRE LIGOTÉ

C'était en 1931. A Peyrins, à quelques kilomètres de Romans, habitait un cultivateur, Gabriel Manin, marié et père de trois enfants. Honnête, serviable, travailleur, il était justement estimé de tous les habitants du pays.

Aussi, grande fut la stupéfaction de ces derniers en apprenant, le 9 mai 1931, que Gabriel Manin n'avait plus reparu à son domicile depuis la veille au matin.

Cette nouvelle, c'est M^{me} Manin qui l'avait colportée. Aussitôt, on l'avait assailli de questions :

— Quand est-il parti ?
— De bonne heure, comme d'habitude.
— Où allait-il ?
— Aux champs, bien sûr.
— Et il n'est pas rentré ?
— S'il était rentré, je ne serais pas à sa recherche.

— Il n'avait pas de commissions à faire à Romans ?

— D'abord, il me l'aurait dit ; et puis, il ne serait pas allé en ville habillé comme il était.

— Vous n'avez aucune idée ?
— Aucune.
— Un accident ?
— J'ai visité, avec le domestique, tous les champs et tous les chemins qui y mènent.
— Une fugue ?
— Lui ? Vous voulez rire.

Et elle haussait les épaules en disant cela, M^{me} Manin, car elle n'avait que vingt-cinq ans, était coquette et offrait un contraste frappant avec les robustes paysannes de la région. Comment son brave homme d'époux aurait-il pu songer à la tromper alors qu'il n'avait cessé de l'adorer depuis le jour où il avait fait sa connaissance, alors qu'elle travaillait encore dans une usine de Romans ?

Non, une fugue n'était pas à envisager.

— Alors ?
— Je ne sais pas. Je ne comprends pas ce qu'il a pu devenir.

— Qu'allez-vous faire ?
— Attendre encore quelques jours.

— Et puis ?
— Je prévenirai les gendarmes.

— Vous devriez même les prévenir tout de suite.

— S'il revenait, j'aurais l'air de quoi ?

— Pourquoi dites-vous : « S'il revenait ? » Vous craignez donc de ne jamais le revoir ?

— On ne sait jamais, des fois qu'il ait été assassiné...

Assassiné !

Le mot était lancé.

Une semaine environ s'écoula et la cultivatrice, cédant aux instances des amis du disparu, se décida à alerter la maréchaussée. Celle-ci, à son tour, envoya un rapport à la brigade mobile de Lyon et les recherches commencèrent à Peyrins et dans les environs.

En vain, car Gabriel Manin resta introuvable vivant.

Par contre, au début de juin, on devait découvrir son cadavre, dans le Rhône, à Saulee (Drôme). Son cadavre enfermé dans un sac et ligoté avec du fil de fer.

Pour la première fois, l'affaire Manin rebondissait !

DEUXIÈME REBONDISSEMENT

Au début, devant les recherches inutiles des inspecteurs lyonnais et des gendarmes, on avait émis diverses suppositions :

— Faut pas se fier aux apparences :

Manin a peut-être rencontré, à Romans, une petite dont il s'est amouraché. Et il a décidé de partir avec elle.

— D'autant plus que ça n'allait plus très bien avec sa femme.

— Ah !

— Oui, il lui reprochait de recevoir des hommes pendant qu'il était aux champs.

— Mais pourquoi, s'il est parti, ne pas avoir vendu sa ferme auparavant ?

— Parce qu'il ne voulait pas laisser sa femme sans rien. Il a toujours eu bon cœur, Gabriel.

— C'est vrai.

— A moins, proposait un autre, qu'il ne soit brusquement devenu amnésique.

— Quoi ?

— Amnésique. C'est-à-dire qu'il aurait perdu la tête, la mémoire plutôt. Il est peut-être actuellement dans un asile, incapable de dire qui il est. J'ai souvent vu des cas semblables racontés dans les journaux.

— Et s'il s'était suicidé ?

— Manin n'était pas capable d'une bêtise pareille.

— Normalement, non ; mais, s'il est devenu fou d'un seul coup...

Ainsi tentait-on d'expliquer la subite dis-

parition du cultivateur avant la macabre découverte de Saulee. Mais, aussitôt après, les opinions changèrent et, puisqu'il s'agissait d'un crime — il était impossible d'en douter — les coupables présumés furent bientôt désignés par la rumeur publique.

— C'est sa femme, sans aucun doute.

— Avec un complice. Quand ce pauvre Manin n'était pas là, elle recevait des gens peu recommandables, des gens qu'elle avait connus quand elle était ouvrière d'usine.

— Et puis son domestique, Paul Puzin, c'est son amant. Et ça l'était déjà avant la disparition de Manin.

— Je le savais.

C'est sur ces accusations que l'enquête se poursuivit. Elle ne devait fournir aucun élément qui permit d'inculper la veuve Manin ou son valet de ferme. Mieux, le bras droit de Manin se trouvant hors du sac lorsque son cadavre avait été repêché, quelques crétiens allèrent jusqu'à soutenir la thèse du suicide !

Bientôt les policiers quittèrent la région et l'affaire se mit à sommeiller.

Pas pour longtemps.

En effet, en septembre de la même année, un des frères de Gabriel Manin, convaincu que celui-ci avait été tué par son épouse, fit venir un détective de Paris, procéda avec lui à une enquête personnelle et déposa une plainte contre X... en se constituant partie civile.

Pour la deuxième fois, l'affaire Manin rebondissait !

Nouveaux interrogatoires de la veuve Manin et de Paul Puzin. Mais toujours rien de concluant. Et, le 16 novembre, le juge d'instruction de Valence rendait une ordonnance de non-lieu, ordonnance que devait confirmer, en date du 14 décembre 1931, un arrêt de la Chambre des mises en accusation de Grenoble.

Cette fois, à Peyrins, bien que tout le

monde fut persuadé de la culpabilité de la veuve et de son domestique, on en conclut que jamais Manin ne serait vengé, ce qui amena de sévères réflexions :

— La Justice, quand même !...

— Quand on pense que cette sale femme ne sera pas punie.

— C'est ignoble !

— On ne peut quand même pas la pendre nous-mêmes.

— Elle le mériterait pourtant bien.

— Que voulez-vous ?...

Plus de six années s'écoulèrent et on ne parla plus, dans la région, de la mort du fermier Manin.

Or, soudain, comme une traînée de poudre, la nouvelle se répandit à Peyrins et aux alentours :

— Les policiers sont arrivés.

— Pourquoi faire ?

— Pour enquêter sur la mort de Manin.

— Je croyais que l'affaire était classée.

— Faut croire que non.

— Et qui accuse-t-on ?

— Toujours les mêmes.

En réalité, si l'information était reprise, c'était à la suite d'une dénonciation anonyme et elle était dirigée simplement contre X... Cela se passait le 16 février 1937.

Mais, le 4 mars suivant, soit moins de trois semaines plus tard, cette information contre X... se transformait en une informa-

— C'est Tortel et Puzin, dit-elle, qui ont tué mon mari. Mais je ne les ai pas aidés. C'est à la suite d'une discussion...

Comme, légalement, aucune charge ne pesait sur la veuve, qui paraissait s'être bornée à receler chez elle le cadavre de son mari et que le délit de recel était prescrit, la femme Manin fut mise en liberté provisoire et, le 24 juin 1937, elle bénéficiait d'un non-lieu, faute, disait l'ordonnance, de charges suffisantes.

Donc, seul Henri Tortel était renvoyé devant les Assises.

Mais cela ne suffisait pas à la famille Manin qui, toujours persuadée de la culpabilité de la veuve, fit opposition au non-lieu.

A la suite de quoi, la chambre des mises en accusation de Grenoble reforma l'ordonnance du juge d'instruction de Valence et renvoya la femme Manin et Henri Tortel, pour complicité de meurtre, devant le jury de la Drôme.

Mais, auparavant, la mise en liberté provisoire de « la Manin » — comme on l'appelait dans le pays — avait eu des conséquences inattendues que nos lecteurs n'ont pas oubliées.

Étant avocat de la partie civile, M^e J.-C. Legrand s'attira de sévères remarques de la part de M. Jules Verne, procureur de la République, qui fit même un rapport, à ce sujet, au procureur général de Grenoble.

On sait le reste de l'histoire :

S'en trouvant atteint dans son honneur, l'avocat parisien envoya ses témoins à M. Jules Verne qui, lui-même étant magistrat, ne fut pas autorisé à constituer les siens.

C'est à la suite de cet incident que M^e J.-C. Legrand fut suspendu pour un an par le conseil de l'ordre et, ayant donné sa démission, fut radié du barreau.

Encore un rebondissement !

OU EN EST L'AFFAIRE

Nous voici donc en présence de deux accusés, la femme Manin et le marchand de bestiaux Tortel.

Pas pour longtemps !

Car la veuve Manin, loin d'accepter la décision de la chambre des mises en accusation de Grenoble, fit venir son avocat et lui demanda :

— Comment faire pour ne pas comparaître devant les Assises ?

— Vous ne voulez pas comparaître ?

— Non, je suis innocente.

— Cela n'est pas suffisant, mais il y a peut-être un moyen juridique. Nous allons voir cela.

Le défenseur se pencha alors sur le dossier et ne tarda pas à avoir en main suffisamment d'éléments pour étayer un pourvoi en Cassation.

En effet, quinze jours plus tard, l'accusée se pourvoyait devant la Cour suprême.

Qu'allait-il advenir d'elle ?

Il fallut attendre huit mois. Et puis, la semaine dernière, on sut enfin ce que les hauts magistrats avaient décidé. On le sut à la lecture des journaux de la région et, aussitôt, ce fut un cri unanime de protestation :

— La garce !

— Elle va encore échapper au châti-

ment !

Voici ce que les gens avaient lu, qui n'était autre que l'arrêt de la Cour de cassation :

« Attendu, dans l'arrêt qu'elle vient de rendre, que la chambre des mises en accusation de Grenoble avait connu les anciennes charges et rendu dans l'affaire un arrêt de non-lieu ; que c'était donc à elle qu'il appartenait exclusivement de connaître les charges nouvelles ;

« Que, dès lors, la seconde instruction ouverte à Valence, l'a été en violation de la loi ; que la chambre des mises en accusation aurait dû constater ce vice ; que, faute de le faire, elle a méconnu les dispositions impératives de l'article 248, en vertu desquelles elle aurait dû elle-même procéder ; que, dès lors, cet arrêt encourt la cassation ;

« Par ces motifs, elle annule dans toutes ses dispositions l'arrêt sus-visé de la chambre des mises en accusation de la Cour de Grenoble en date du 5 juillet 1937, et pour être statué conformément à la loi, renvoie la cause et les parties devant la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Nîmes, à ce désignée par délibération spéciale prise en chambre du conseil. »

Ainsi, une fois de plus, tout est à recommencer, puisque l'instruction ouverte à Valence, en 1937, est entièrement annulée et que le nouveau juge désigné, M. Gal, de Tournon, devra reprendre l'affaire Manin à ses débuts, sans prendre connaissance, ainsi que l'exige la loi, du premier dossier.

Connaîtra-t-on un jour la clef du mystère ?

Tous les gens de Peyrins le voudraient bien.

Mais aucun ne croit plus à la réussite d'une enquête qui dure depuis si longtemps. Depuis sept ans déjà.

La femme Manin est-elle coupable ?

Tortel a-t-il menti ?

Je crains bien de ne jamais le savoir...

GEO GUASCO.

ARRESTATIONS DANS L'AFFAIRE DES FAUX MANDATS



La Sûreté française avait, nous l'avons dit déjà, mis la main sur une bonne partie de la bande des « faux mandats ». Une suite d'investigations discrètes, mais tenaces, a permis la capture de six autres membres de la bande. La prise était bonne : un évadé du bagne, Bardin, et un Italo-Yankee, Quagliozi, réclamé par la justice américaine, figuraient dans le lot. Une Hongroise, Magda Berger, maîtresse de Bardin, également sous les verrous, est suspectée d'espionnage. A gauche : Quagliozi. A droite : Bardin. (Rap.)

tion contre la veuve Manin, Paul Puzin et un marchand de bestiaux nommé Henri Tortel.

Que s'était-il donc passé ?

Ceci : un des fils de la victime — âgé de onze ans en 1937 — avait raconté que, six ans plus tôt, la dernière fois qu'il avait vu son père, dans la cour de la ferme, celui-ci avait la figure ensanglantée et qu'il était soutenu, de chaque côté, par sa mère et Puzin.

— On aurait dit qu'il était mort, avait-il ajouté.

Témoignage d'enfant, dira-t-on. Mais il y en a d'autres.

Et le plus sensationnel ne fut pas celui de cet ancien domestique de Gabriel Manin, un certain Montagne qui, après avoir protesté de son innocence, décéda d'une congestion cérébrale. Non, le plus inattendu des témoignages, ou des aveux, si vous préférez, fut celui de Paul Puzin.

Paul Puzin qui, tant de fois, avait été interrogé, Paul Puzin qui, tant de fois, avait protesté de son innocence, Paul Puzin qui, après avoir nié, bien maladroitement, toute participation au crime, mit fin à ses jours en se jetant dans l'Isère.

Se suicide-t-on lorsqu'on est innocent ?

— C'est qu'il était coupable, dit-on à Peyrins.

En effet, le marchand de bestiaux Henri Tortel, arrêté à Pont-de-Claix, protesta d'abord de son innocence, mais, au cours d'un long interrogatoire, il avoua brusquement :

— Oui, j'ai participé à « l'affaire ».

— C'est toi qui as tué Manin ?

— Non, mais j'ai aidé Puzin à transporter le cadavre dans l'Isère.

— Et qui l'a tué ?

— Puzin et la femme.

Nouveau coup de théâtre ! La veuve Manin, durant une reconstitution du crime, reconnut une partie des faits :

On accuse, on plaide, on juge...

(Suite de la page 13.)

constate que vous n'avez guère la tournure ni le caractère que l'on prête généralement aux souteneurs... Cinquante-deux ans, une tête de vieux vagabond, des habits en lambeaux. Enfin, sans vouloir vous offenser, un état de... délabrement assez peu fait pour affrioler une femme...

Quoi qu'il en soit, Eugène R... est inculpé de vagabondage spécial. Et la fille dont il exploitait le travail... d'après le dossier, car elle n'a pas jugé bon de se présenter à l'audience, ne serait âgée que de vingt-six ans.

— Je ne l'ai pas précisément obligée à faire le truc, affirme Titi. Voilà comment que ça s'est passé. A l'époque, il y a un an de cela, je faisais la plonge dans un restaurant du quartier Mouffetard. Hélène était serveuse dans la même boîte... Bon!... Un jour je la vois entrer en larmes dans la cuisine...

— Après, après ?
— Cette désolation d'une belle fille, moi, ça m'avait remué. Le service fini, je me rapprochai d'Hélène et je lui demandai le pourquoi de la chose : « Mon homme me fait des chers ! — Bon, que je lui dis, faut pas prendre ça au tragique. — Et il me bat ! — Plus grave, que j'y fais ! — Et il amène des gamines coucher à la maison, dans mon lit... Même que la nuit dernière j'ai dû la passer sur une chaise. — Ah ! voilà qu'est définitif, ai-je prononcé alors. Un sal...d, votre homme ! Faut le laisser tomber avec ses ordures ! — C'est pas tout, qu'a repris Hélène, il voudrait que je lui rapporte plus d'argent. Il a des goûts de splendeur ! — Vous resteriez plus qu'à faire le trottoir en dehors de votre travail alors ! — Mais je le fais, qu'elle m'annonce...

« Du coup, messieurs, je faillis laisser choir la pile d'assiettes que j'avais dans les mains...
— Surprise qui dura peu, attendu que vous avez fini par décider cette malheureuse à venir vivre avec vous et à exercer, pour votre compte le métier de fille de noce.

— C'est venu parce qu'elle avait pas osé retourner à son boulot au restaurant, dans la crainte de tomber sur son type... Moi, naturellement, je me cachais aussi, rapport au même danger.

Titi soupire.
— Enfin vous reconnaissez ? lance M. le président.

— Je reconnais qu'un jour Hélène m'a passé vingt-quatre sous dans un café pour payer mon verre... C'est tout. Et c'était un drôle de jour... Je venais de décrocher une place épatante : un emploi de chômeur. Voilà bien la justice. Pour avoir accepté de fêter ça avec une femme...

— Allons ! allons, ne jouez pas sur les mots. On vous a vu recevoir de votre concubine de l'argent dans un endroit public.

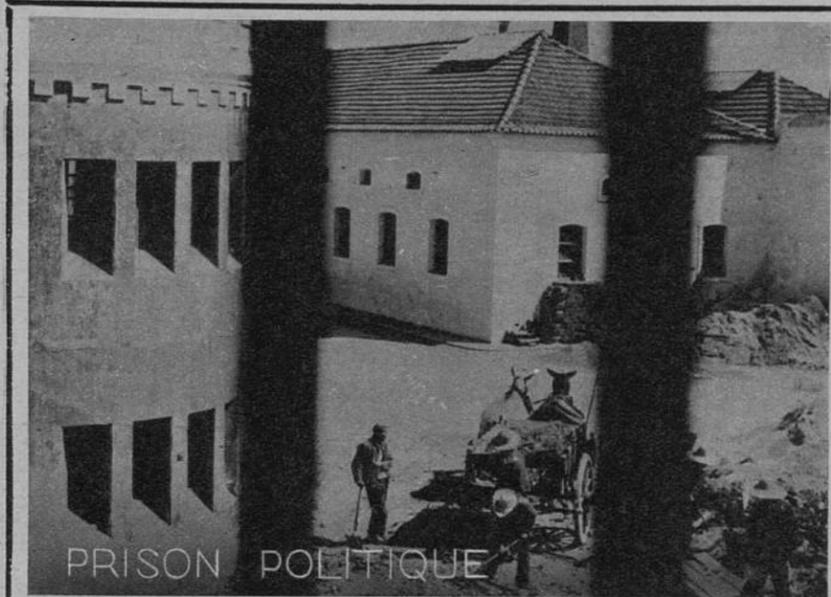
— Eh bien ! voilà où nous ne sommes pas d'accord... Concubine, vous dites ?... Vous savez, monsieur le président, que je n'ai jamais été le concubin d'Hélène... Il y avait « incapacité professionnelle » entre nous deux... On a vécu ensemble, mais chastes... je crois que je me fais comprendre ?... La plonge ne s'est pas mélangée avec la salle à manger.

— Et puis après, en quoi voulez-vous que ce détail nous intéresse ?
Un peu désorienté, le vieux birbe bredouille :

— Ben, c'est clair pourtant, on n'est pas souteneur quand on ne couche pas avec celle qui vous engraisse... Ça ne se serait jamais vu ! Alors quoi, tous les risques et pas la réjouissance ?... J'suis tout de même pas arrivé à mon âge pour ne pas savoir ça... Hélène m'a rendu des services de copain à copain !

— C'est bon, trois mois, 25 francs... Le tribunal vous tient compte de votre âge et de votre incapacité professionnelle.

J. C.



PRISON POLITIQUE

Au Portugal, pays de dictature, les gardiens des prisons politiques ne chôment pas. Leur clientèle est nombreuse et doit être surveillée avec un soin jaloux. C'est ainsi que les précautions les plus rigoureuses sont prises pour empêcher tout contact entre les prisonniers et l'extérieur. Cependant, dans un établissement pénitentiaire d'Oporto, un journaliste est parvenu dernièrement à se glisser pour vérifier certains faits précis qui avaient été révélés à la presse. L'audacieux a même pu prendre en cachette cette remarquable photographie où l'on voit des condamnés creuser une fosse pour on ne sait quel but sinistre. (S. G. P.)

LE FIL DE LA FILATURE

(Suite de la page 9.)

Et le brigadier-chef brandit triomphalement un petit morceau de carton : une moitié de ticket de métro sur laquelle on peut lire le nom d'une station et la date à laquelle le billet a été délivré : la station, celle où descendait chaque matin le garçon de bureau ; la date, celle de sa disparition. Malgré cette charge, Tessier s'obstine à nier, mais ses dénégations furent de bien peu de poids le jour où il comparut devant la Cour d'assises de la Seine. La preuve était faite de sa participation au crime et les jurés lui infligèrent un châtement exemplaire.

LE COUTEAU Une épicière de la banlieue est trouvée assassinée dans sa boutique. Le vol est le mobile du crime.

Son crime commis, l'homme s'est restauré dans l'arrière-boutique. Il a bu deux bouteilles de vin rouge, mangé un morceau de fromage et une boîte de sardines.

Des empreintes digitales sont relevées, mais elles ne figurent pas sur les fiches du service anthropométrique. Sur la table, un minuscule morceau de lame de couteau ; l'assassin a dû ébrécher la lame en ouvrant la boîte de sardines.

C'est peu et c'est pourtant suffisant. A deux kilomètres de là, des ouvriers travaillent sur un chantier ; des Polonais.

Un inspecteur se fait embaucher et, pendant une quinzaine de jours, travaille avec eux, s'efforçant, de temps à autre, de voir les couteaux des ouvriers. Et il touche au but. Il remarque qu'un des hommes possède un couteau légèrement ébréché.

— Prête-moi ta lame ! C'est pour ouvrir une boîte de sardines !

L'homme se jette sur lui. Mais l'inspecteur ceinture son adversaire et lui passe les menottes.

Dénoncé par la fureur qu'il n'avait pu dissimuler et par le morceau de lame manquant à son couteau, le Polonais avoue. Il est maintenant au bagne.

LA PIÈCE Sur la zone, près de Romainville, une vieille clocharde est trouvée étranglée. L'affaire est banale et la police attend une indication qui permettra d'aiguiller les recherches, lorsqu'un jeune inspecteur apprend que, la veille de sa mort, la victime a consommé dans un endroit de Pantin.

Il s'y rend et le débitant lui déclare que sa cliente était en compagnie d'un autre misérable et qu'il leur a refusé à boire, la

vieille n'ayant plus en poche qu'une pièce de dix francs en plomb.

Ce n'est qu'un jeu d'enfant pour le policier de retrouver le compagnon de la femme. Il est à demi ivre.

L'inspecteur offre un verre, puis deux, puis trois. Il interroge alors :

— Tu me paies le dernier ?
— J'peux pas, j'ai qu'une pièce qu'est pas bonne ! Personne n'en veut !

C'est suffisant, l'homme se laisse emmener, hébété, sans la moindre résistance.

LA CHEMISE Ne terminons pas sans rappeler l'identification rapide d'un homme jeté nu dans la Seine et dont les vêtements avaient été brûlés près du pont de Triel.

En quelques heures, la Police judiciaire, en liaison avec la brigade mobile — et c'est là un record extraordinaire — réussit à établir l'identité de la victime et à découvrir son assassin.

Il avait suffi aux policiers de trouver dans les cendres, sur un morceau du col de la chemise respecté par les flammes, le nom d'un chemisier parisien.

Deux heures après la découverte du crime, le commissaire Guillaume savait que l'homme jeté à la Seine était l'Américain Wahl et que l'auteur du forfait se nommait Davin. Ce dernier était appréhendé dans le courant de la soirée.

On pourrait citer mille autres exemples où les criminels, malgré toutes les précautions prises ont été trahis par un détail de minime importance.

Ce n'est pas seulement dans les romans que le bandit signe son crime d'une façon ou d'une autre.

Il suffit du fil le plus fin pour déclencher les meilleures filatures. Mais alors ? allez-vous dire en rappelant certaines affaires récentes dont le mystère n'a pu être éclairci.

Bien sûr ! C'est malheureusement exact, mais les policiers ne sont pas des sorciers... et ne croyez pas qu'ils abandonnent facilement la lutte. Ils cherchent en silence et, malgré toutes les apparences, il faut leur faire confiance.

JEAN CEY.



ACCORDÉONISTES
DEMANDEZ LE CATALOGUE N° 6
DE LA FABRIQUE FRANÇAISE
DEDENIS, à BRIVE (Corrèze)

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC



"VÉRIFIÉS, CONTROLÉS, GARANTIS"

« Ivoire »	Soie blanche fine. La dz.	12.
« Réservoir ivoire »	»	13.
« Velouté »	Soie rose ext.-fine.	14.
« Rése voir velouté »	»	15.
« Naturel »	Soie brune surfine.	16.
« Réservoir naturel »	»	17.
« Cristallin »	Soie blonde superf.	18.
« Réservoir cristallin »	»	19.
« Pelure »	Soie peay ext.-superf.	20.
« Réservoir pelure »	»	21.
« Latex »	Soie lactée invisible	25.
« Renforcé »	Lavable extra.	28.
« Soie chair »	Lavable supérieur.	29.
« Supersochair »	Lavable ext.-superf.	50.
« Épais »	Lavable d'usage.	75.
« Crocodile »	Spécial.américaine.	50.
« Baudruche »	Surfine supérieure	50.
« Bout américain »	Modèle très court.	10.
« Collection »	Mod. variés supér.	20.
« Echantillons »	Mod. variés extras.	20.
« Assortiment Black Cat »	20 mod. différents.	25.
« Le Vérifier »	appareil nickelé, extensible, indispen-	sable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.

RECOMMANDÉ : "Latex" invisible et "Soie chair" lav. CATALOGUE illustré tous articles intimes, cacheté fco. ENVOIS rapides, recom. sans marque apparente. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Étranger : 3 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs). Pos d'envoi contre remb. à l'étranger.

BELLARD - P - THILLIEZ

HYGIÈNE
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue
Magasin ouvert de 9 à 19 heures. (Vente discrète)
Même maison : 22, Faub. Montmartre (6^e boulevard)

..... dévoilé par la célèbre voyante
AVENIR MARYS, 16, r. de Monceau, Paris-8^e.
Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19h).

VOIES URINAIRES

Cystite, urérite, écoulements, goutte militaire, hypertrophie de la prostate

Pagéol le premier
antiseptique urinaire
RAJEUNIT LA PROSTATE

CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes,
Paris.- Rens. gratuits. Ec. service 605 PO

VOS SEINS



trop petits, descendus ou trop gros, seront en quelques jours ronds, fermes et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Écrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gracieusement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et du cinéma et recommandée par les spécialistes esthétiques. Discrétion absolue. Mme EVA (Laboratoire T.5). 12, rue des Archives, Paris.

Quelques attestations :

Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci !

(Mme L. à Clermont-Ferrand)

...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur normale et très ferme. Toute ma reconnaissance.

(Mlle D. à Paris)

...mes seins trop gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émue.

(Mme C. à Evreux)

...et à mon étonnement je vous l'assure mes seins se sont arrondis.

(Mme N. à la Roche-s-J-Yan)

En 10 ou 15 jours, j'ai obtenu une belle poitrine. Je vous dis encore une fois merci.

(Mlle R. à Epervain)

"succès garanti"

Collaboration des plus éminentes personnalités de la Faculté de Paris

LE IMMENSE SUCCÈS
JOURNAL SECRET
REVUE MÉDICO-SEXUELLE

ACHETEZ aujourd'hui le Numéro 7
En vente partout 3^{Fr}

"POLICE-MAGAZINE"

Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)

Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. : Seine 64-345

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec prime) ...	75 fr.
	Un an (sans prime) ...	60 fr.
	Six mois (sans prime) ...	35 fr.
ÉTRANGER...	Un an- ...	70 fr.
	Six mois ...	40 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



Un acte de banditisme d'une rare audace vient d'être commis à Paris. En plein jour, des bandits, tout d'une automobile, lancèrent un cri dans la devanture d'une bijouterie. Ils rasèrent,

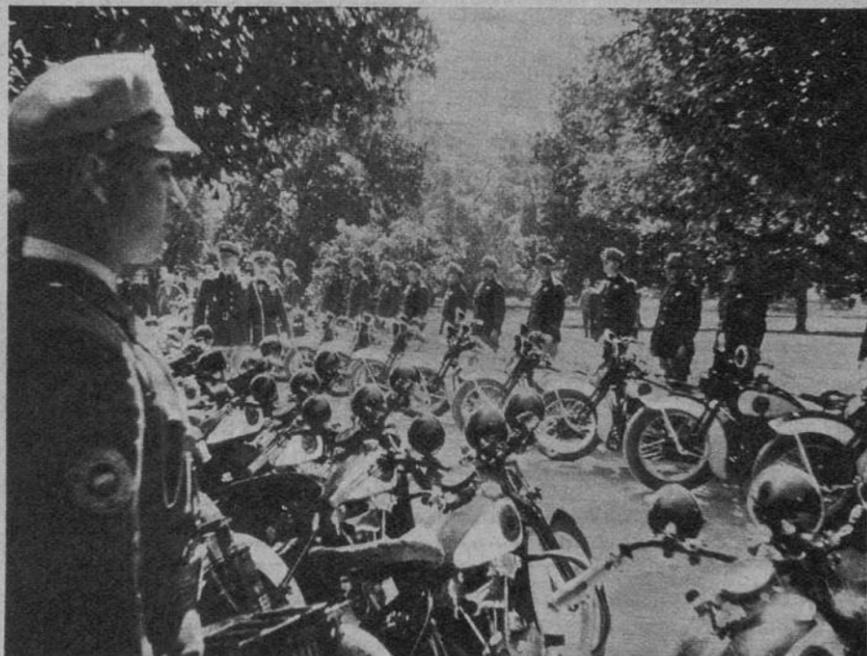
par l'ouverture ainsi pratiquée, 300 000 francs de bijoux et disparurent. A gauche : La foule devant la bijouterie, 35, rue des Gobelins. A droite : La vitrine cambriolée. (Rap.)



M^{me} Pierre Pathé, ex-miss Russie, a été assaillie chez elle, en pleine nuit, par quatre individus se disant inspecteurs de police. La belle Slave menaça les agresseurs d'un revolver... non chargé. Sans insister, les assaillants filèrent. Ci-dessus : M^{me} Pathé avec son avocat, M^e Valensi. (Safara.)

Une jeune Anglaise était venue à Paris. Miss Ellen Hawthorn — tel est son nom — commit l'imprudence de monter en voiture avec trois jeunes gens. Au Bois de Boulogne, dévalisée et rouée de coups, Miss Hawthorn médita toute la nuit ce nouveau chapitre des Liaisons dangereuses. (F. P.)

Rachel Bansse, fille soumise à Paris, avait tué de deux coups de revolver son dernier « maître », un nommé Auguste Jouanne, qui, naturellement, la battait comme plâtre. Devant les Assises de la Seine, Rachel Bansse a exprimé des regrets. M^e Raymond Hubert la défendait. Acquittée. (Safara.)



La police des routes, en Amérique, est organisée de façon magistrale et comprend un personnel aussi formidable que bien entraîné. L'étendue des routes (45 000 kilomètres) et l'intensité de la

circulation (2 500 000 voitures) justifient cet effort. Les « cops yankees » que l'on voit ci-dessus sont la terreur des « chauffards ». (Rap.)